



# ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 78 | Octobre 2023

*A deux mois d'un scrutin incertain avec un processus électoral controversé, poursuite d'une dégradation de la qualité de vie de la population, insécurité persistante à l'Est du pays : quelles perspectives pour la RDC ?*

Kinshasa, RDC

**EDITEUR RESPONSABLE**

MATATA PONYO Mapon

**SUPERVISION**

LOKOTA ILONDO Michel – Ange

**REDACTION**

BOKA MABELE David  
KABONGO NSENDA Billy  
MUYOMBO USENI Justin  
WAULA LUZINGU Sacré

**CONCEPTION GRAPHIQUE**

MANZAMBI Moïse

**MISE EN PAGE**

BEYOKO Julien

# ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

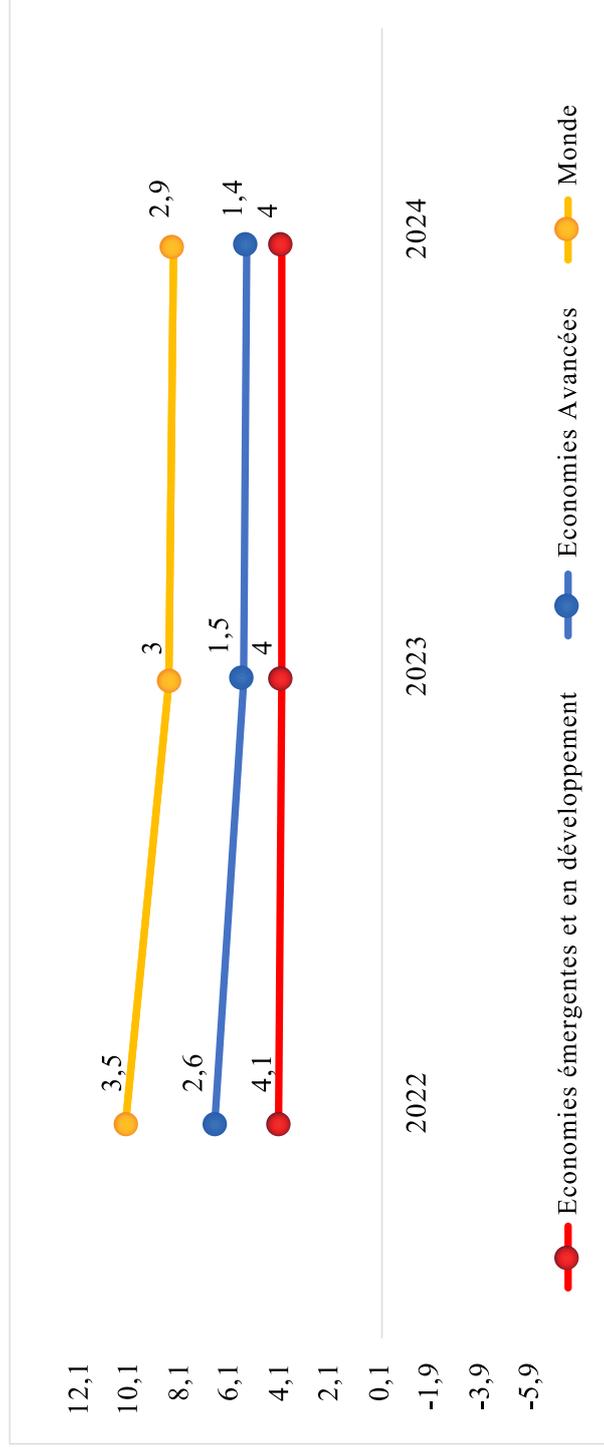
Numéro 78 | Octobre 2023

*A deux mois d'un scrutin incertain avec un processus électoral controversé, poursuite d'une dégradation de la qualité de vie de la population, insécurité persistante à l'Est du pays : quelles perspectives pour la RDC ?*

Kinshasa, RDC

## PROJECTIONS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE

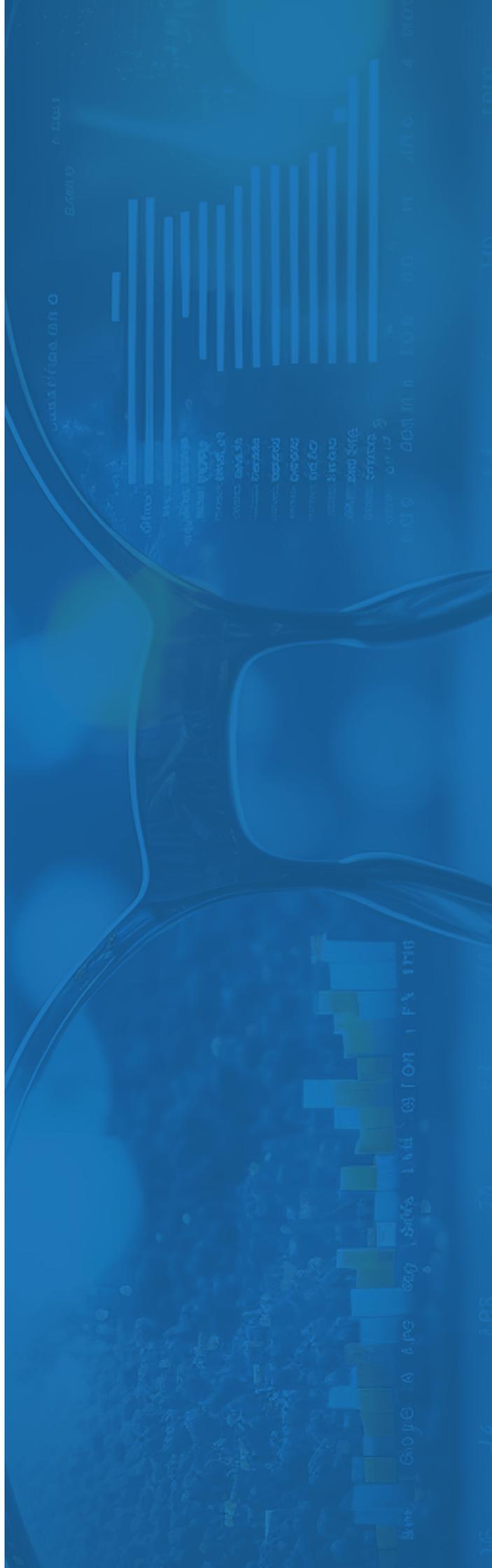
Figure 1 >>



Source : Fonds monétaire international.

# Sommaire

<b>Ce que je pense</b>	<b>6</b>
<b>Résumé exécutif</b>	<b>9</b>
<b>Contexte international</b>	<b>11</b>
Croissance économique	11
Inflation	12
Commerce international	18
Marché financier	20
Marché des changes	22
Marché des produits stratégiques	24
<b>Contexte national</b>	<b>28</b>
Evolution de l'économie nationale	28
Activité économique	37
Dynamique des prix	42
Taux de change et réserves de change	42
Finances publiques	42
Evolution de la situation politique	45
<b>Perspectives politiques et économiques</b>	<b>50</b>





Matata Ponyo Mapon

# Ce que je pense

## Des élections pour déstabiliser le pays ?

- **Ce que je pense** est que l'issue des élections prochaines risque d'être une source de déstabilisation du pays. Des personnes non élues pourraient être massivement proclamées vainqueurs. Au grand regret des dizaines de millions d'électeurs. D'aucuns diront qu'en 2018, la situation a été la même, et pourtant il n'y a pas eu de troubles. La passation du pouvoir entre le président sortant et le président entrant s'est faite de manière pacifique. Et, la mandature présidentielle en cours tire à sa fin dans deux mois sans perturbations majeures. La plus grande différence entre les deux situations est que lors des élections précédentes, le processus s'est soldé par un changement du régime politique en place depuis 18 ans. Telle était la volonté de la majorité de la population. Même si les personnes proclamées n'ont pas été en partie celles élues par le peuple. La situation pourrait se présenter autrement à l'issue du processus électoral en cours. En effet, la gouvernance du pays depuis l'avènement du pouvoir actuel en janvier 2019 se révèle catastrophique : croissance économique insuffisante, chômage et prix intérieurs en hausse, dépréciation continue de la monnaie nationale, salaires de certains fonctionnaires de l'Etat et députés provinciaux non payés régulièrement, etc. Face à ce tableau sombre, la majorité de la population souhaite déjà le départ du régime politique en place qui n'a duré que cinq ans. La volonté du changement semble être plus forte qu'elle ne l'était en 2018. Les dégâts socio-économiques de la gouvernance de ces cinq dernières années seraient-ils plus ravageurs que ceux de dix-huit ans précédents ? Le désespoir créé par cette mauvaise gouvernance est-il si fort ? Quoi qu'il en soit, tout porte à croire que le régime politique s'organise, au travers la Commission électorale indépendante (CENI) et la Cour constitutionnelle, à demeurer coûte que coûte au pouvoir

pour un nouveau mandat de cinq ans. La bataille entre le peuple et le pouvoir s'annonce dès lors âpre et l'issue après le vote risque d'être fatale.

- **Ce que je pense** est que le processus électoral, tel qu'il se déroule, ne présage pas la tenue de bonnes élections. Des nombreuses et flagrantes irrégularités se sont accumulées de manière volontaire dès le départ. Le Bureau de la CENI s'est constitué en violation de l'esprit et de la lettre des textes qui fondent sa crédibilité. Le président de la CENI a été désigné sans l'accord des églises catholique et protestante qui étaient parties prenantes dans le processus. Celles-ci dont les membres représentent plus de soixante-dix pourcents de la population se sont retirées définitivement de la structure. Plusieurs autres membres du Bureau de cette institution ont été désignés par le pouvoir par débauchage, c'est-à-dire, sans l'accord préalable de leurs responsables respectifs. En définitive, la CENI n'est pas une institution inclusive ; elle n'inspire pas non plus confiance comme l'aurait souhaité la population. Quel sera alors le niveau de crédibilité des résultats qu'elle proclamera ? En outre, la loi électorale qui a été modifiée et promulguée par le Président de la République n'a pas pris en compte les principales recommandations de l'opposition devant garantir la transparence et l'équité du processus. Au contraire, des modifications visant à faciliter la tricherie et la fraude des résultats au profit du pouvoir ont été subtilement intégrées. Bien plus, le processus d'enrôlement des électeurs s'est fait de manière chaotique et opaque qu'il est difficile de croire aux chiffres des enrôlés publiés par la CENI. En effet, cette dernière, contrairement aux exigences en la matière, refuse catégoriquement



l'audit du fichier électoral par un cabinet d'audit international compétent, avec la participation des membres de l'opposition, comme cela a été le cas au cours des élections précédentes. L'audit a été plutôt fait par des non professionnels congolais recrutés localement à la hâte pour les besoins de la cause. Enfin, la CENI refuse aussi de publier la liste des électeurs comme le recommande la loi électorale. Elle demande plutôt aux électeurs d'aller consulter les listes auprès de ses antennes disséminées à travers le pays. Pour finaliser le mécanisme de fraude électorale, la CENI vient d'opérer une mise en place générale de ses responsables dans l'ensemble du pays. Par ailleurs, le président de la Cour constitutionnelle et certains de ses juges ont été désignés en violation flagrante de la Constitution et des lois du pays ; l'objectif principal étant de s'assurer de la confirmation des résultats tels qu'ils seront publiés par la CENI, structure déjà sous contrôle total du pouvoir.

- **Ce que je pense** est que l'on ne peut pas chercher une chose et son contraire à la fois. Organiser des élections pour permettre au peuple de se choisir de meilleurs dirigeants, et en même temps, dépenser énormément des ressources pour financer le fonctionnement d'une institution et la mise en œuvre d'un processus électoral dont l'objectif premier est de proclamer notamment des personnes médiocres. Ensuite, chercher à préserver l'unité et la cohésion nationale, et en même temps amplifier la tension entre le peuple et le pouvoir ; ce qui pourrait conduire à de vives protestations et manifestations après la proclamation des résultats de vote. En définitive, il appartient au pouvoir de se rappeler de l'objectif principal de ces élections : doter le pays des dirigeants capables de garantir la paix et la sécurité intérieures, de consolider l'unité du territoire national fortement menacée, et d'assurer le

développement harmonieux et durable du pays. Et non de faire un simulacre de vote devant permettre la nomination de certains individus non élus et non compétents. Ce serait, inconsciemment peut-être, exécuter un plan aux fins de la destruction de son propre pays.

Kinshasa, le 31 octobre 2023.



# Résumé exécutif

## Situation économique

- **Sur le plan international**, les dernières prévisions du Fonds Monétaire International (FMI) indiquent une diminution de la croissance économique mondiale, avec une projection de 3 % pour l'année en cours, passant de 3,5 % en 2022 et s'abaissant à 2,9 % pour l'année 2024. Cette dynamique s'observe malgré les perturbations notoires survenues dans le marché de l'énergie et des produits alimentaires liées au conflit Russo-Ukrainien. Ce contexte s'accompagne d'un resserrement significatif des conditions monétaires mondiales, sans précédent, pour contrer une inflation qui demeure à des niveaux élevés, comparativement à ces dernières décennies.
- En ce qui concerne l'inflation, le FMI prévoit une diminution progressive, passant de 8,7 % en 2022 à 6,9 % en 2023, et atteignant 5,8 % en 2024. Cette tendance s'explique en partie par le resserrement des politiques monétaires induit par la baisse des prix des produits de base. Néanmoins, l'inflation, hors énergie et alimentation, devrait décroître de manière graduelle, alors que l'inflation globale ne devrait pas retrouver sa norme avant 2025 dans la plupart des pays.
- Les marchés financiers ont maintenu une orientation généralement baissière durant le mois d'octobre 2023, principalement en raison du maintien des politiques monétaires restrictives des banques centrales, réaction directe face aux augmentations de prix dues au conflit en Ukraine.
- Quant aux marchés des changes internationaux, le dollar américain s'est renforcé vis-à-vis de l'euro, de la livre sterling et du yen japonais, tandis que le yuan chinois a légèrement pris de la valeur par rapport au dollar américain.
- En ce qui concerne le commerce international, l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) note une diminution de 0,5 % du volume des échanges mondiaux de marchandises au premier semestre de 2023, mais anticipe une reprise modérée pour le second semestre.
- Concernant les matières premières, les prix du cuivre ont affiché une tendance à la hausse au cours d'octobre 2023, se clôturant à 4 \$ la livre. Cette augmentation s'explique par des signes de reprise de l'activité économique mondiale, malgré les nombreux chocs

auxquels elle a été confrontée. Les prix de l'or ont également connu une hausse durant ce même mois. En revanche, les prix du pétrole brut ont légèrement baissé, tant sur le marché américain (WTI) que sur le marché européen (Brent), principalement à cause de la baisse de la demande chinoise, la Chine étant l'un des principaux consommateurs mondiaux de pétrole.

- **Au niveau national**, le cadre macroéconomique s'est globalement détérioré. En effet, la monnaie nationale s'est dépréciée de 4,47% sur le marché interbancaire et de 1,75% sur le marché parallèle. A la quatrième semaine d'octobre 2023, l'économie nationale a globalement enregistré des variations positives des taux d'inflation. L'inflation hebdomadaire a plus que doublé (soit une variation de 138,86%) comparativement au mois précédent. L'inflation cumulée a progressé de 4,72%. Toutefois, l'inflation en glissement annuel a légèrement reculé de 0,94%. La tendance est la même pour l'inflation annualisée qui a reculé de 5,95%.
- S'agissant des finances publiques, le Trésor public a enregistré, à la quatrième semaine d'octobre 2023, un déficit de 218 414,00 millions de CDF. Ce déficit résulte d'un niveau de dépenses de 1 387 183,00 millions de CDF (dont seulement 16,63% de dépenses en capital) contre de recettes de 1 168 769,00 millions de CDF (dont 83,51% de recettes fiscales).
- Enfin, l'actualité économique du mois d'octobre 2023 a été marquée par plusieurs faits notables. Il s'agit de : (i) dénonciation de l'ODEP sur les dépassements budgétaires comme caractéristique de la gouvernance du président Félix Tshisekedi ; (ii) l'inauguration du centre de négoce des minerais d'exploitation artisanale au Lualaba, (iii) l'annonce, par le Cami, de la radiation des droits miniers détenus par les personnes physiques ; (iv) la signature de l'arrêté fixant la hausse du prix de carburant sur toute l'étendue de la RDC ; (v) la signature, par l'UE, des partenariats stratégiques avec la RDC et la Zambie.



## Situation politique

Le mois d'octobre 2023 a été marqué par plusieurs événements politiques en République démocratique du Congo : (i) le processus électoral en cours ; (ii) les conflits persistants dans l'Est du pays ; (iii) les répercussions suite aux déclarations du Général John Numbi ; (iv) le décès du Député national honoraire Ne Muanda Nsemi.

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a convoqué les électeurs depuis le 1er septembre en vue de l'élection présidentielle prévue pour le 20 décembre prochain. La période de dépôt des candidatures s'est tenue du 9 septembre au 8 octobre 2023. Plusieurs candidats ont soumis leurs dossiers. Après évaluation, la CENI a déclaré 24 candidatures recevables pour l'élection présidentielle du 20 décembre 2023. Toutefois, cette liste demeure sujette à l'examen de la Cour constitutionnelle pour sa validation définitive.

La représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC, Bintou Keita, a souligné l'instabilité persistante dans l'Est du pays, signalant la nécessité continue de protéger les civils. Elle a souligné que les conflits dans cette région exigent des solutions politiques et régionales concertées, rappelant les divers processus de paix en cours.

Le Général John Numbi, actuellement en exil, a vivement critiqué la qualité du processus électoral en cours, suggérant qu'un dialogue excluant Tshisekedi serait plus propice à une refonte démocratique.

Enfin, le décès de Ne Muanda Nsemi, leader du mouvement Bundu Dia Mayala, est à déplorer. Sa disparition a suscité des réactions variées à travers le pays et la région après le départ de cet ancien parlementaire congolais.

# 1. Contexte international

## 1.1. Croissance économique

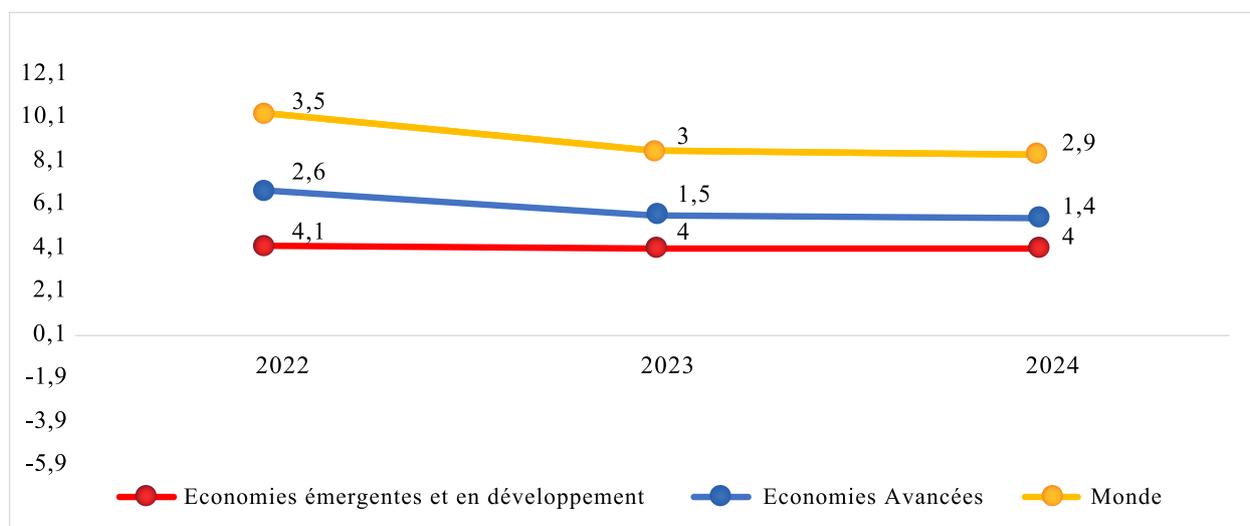
Après le choc exogène de la pandémie de COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie, induisant une crise du coût de la vie à l'échelle mondiale, la reprise économique mondiale demeure lente et inégale.

Selon les dernières projections du Fonds Monétaire International (FMI), la croissance économique mondiale devrait connaître un ralentissement, passant de 3,5% en 2022 à 3% cette année, pour atteindre 2,9% en 2024. L'économie mondiale a fait preuve d'une résilience remarquable malgré les perturbations sur les marchés de l'énergie et des produits alimentaires découlant du conflit Russo-Ukrainien, conjugué à un resserrement inédit des conditions monétaires mondiales pour contrer une inflation exceptionnellement élevée, observée depuis des décennies.

Les risques pesant sur les perspectives mondiales sont plus équilibrés, notamment en raison du règlement des tensions autour du plafond de la dette des États-Unis et des actions déterminées des autorités suisses et américaines pour maîtriser les turbulences financières. Bien que le risque d'un atterrissage brutal de l'économie mondiale se soit atténué, l'influence baissière demeure prédominante sur la croissance mondiale. Par ailleurs, la crise dans le secteur immobilier chinois pourrait s'aggraver et avoir des répercussions mondiales, notamment sur les pays exportateurs de matières premières.

La reprise durable de l'économie mondiale repose grandement sur une coordination efficace des politiques macroéconomiques conjoncturelles, où la politique budgétaire doit soutenir la stratégie monétaire pour faciliter le processus de désinflation. De plus, une coopération multilatérale peut favoriser de meilleurs résultats en termes de croissance économique.

Figure 1 » PROJECTIONS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE



Source : Fonds monétaire international.



Selon la Figure 1, la croissance des économies avancées devrait chuter à 1,5 % en 2023, tandis que celle des économies de marchés émergents et en développement stagnera à 4 % la même année. Cette décélération est en partie due aux répercussions à long terme de la pandémie, de la guerre en Ukraine, et de la fragmentation géoéconomique. Elle est également le résultat de facteurs conjoncturels, tels que le resserrement de la politique monétaire pour contrer l'inflation élevée, la réduction de l'aide budgétaire dans un contexte d'endettement élevé, et les phénomènes météorologiques extrêmes.

Dans ce contexte économique mondial particulier, une coordination multilatérale plus rapide et efficace est nécessaire pour résoudre la question de la dette et éviter un surendettement. De même, une approche coordonnée entre les acteurs économiques est impérative pour relever les défis auxquels l'économie mondiale est confrontée.

## 1.2. Inflation

Selon les prévisions de base du Fonds Monétaire International (FMI), l'inflation mondiale devrait continuer à décroître, passant de 8,7 % en 2022 à 6,9 % en 2023, pour atteindre 5,8 % en 2024. Ce repli est attribué au resserrement de la politique monétaire, favorisé par une baisse des cours internationaux des produits de base. Cependant, l'inflation, hors énergie et alimentation,

devrait diminuer progressivement, et dans la plupart des pays, l'inflation globale ne devrait pas retrouver sa cible avant 2025.

Il convient de souligner que la forte inflation des deux dernières années risque de susciter des anticipations d'une inflation durablement élevée, compliquant les actions des banques centrales pour ramener l'inflation à ses niveaux cibles. De plus, de nouveaux chocs climatiques et géopolitiques pourraient entraîner de nouvelles flambées des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Si la fragmentation géoéconomique s'intensifie, elle pourrait restreindre la circulation des produits de base entre les marchés, accroître la volatilité des cours, et compliquer la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement.

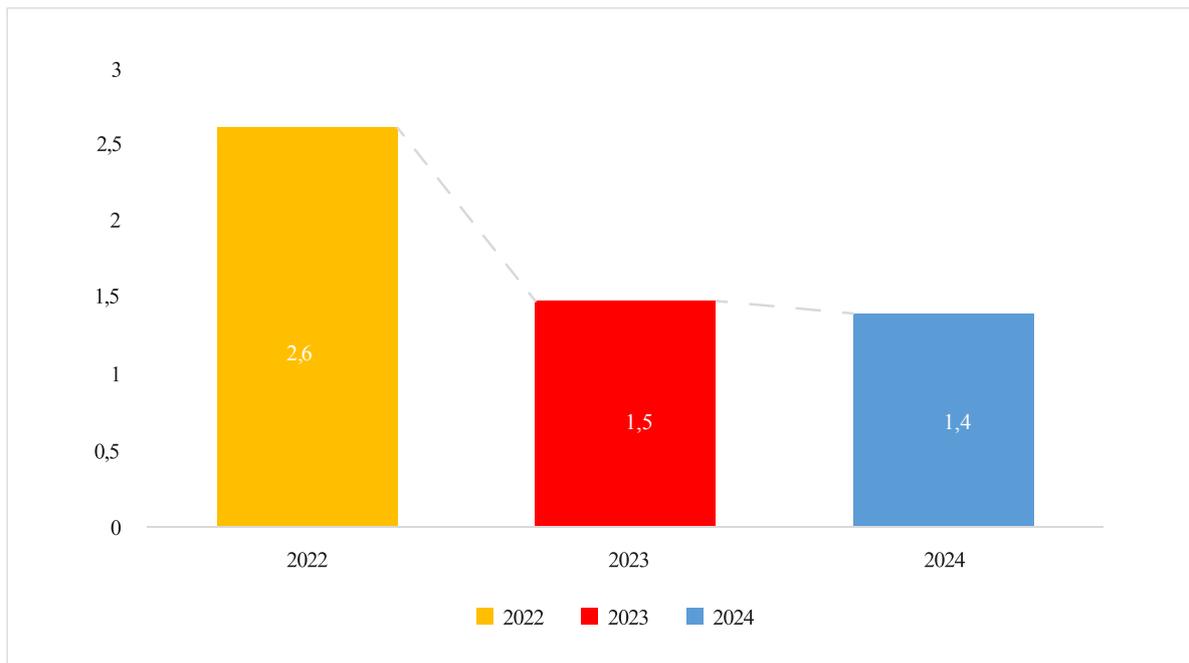
Il est donc crucial que les banques centrales mettent en place des cadres de politique monétaire et des stratégies de communication efficaces pour ancrer les attentes et minimiser les coûts de la désinflation en termes de production. Constituer des réserves budgétaires pour soutenir les populations les plus vulnérables face à la hausse généralisée des prix des biens et services est tout aussi impératif.



source : #Freepik image libre de droit d'exploitation.



Figure 2 » PRÉVISION DU TAUX D'INFLATION MONDIALE.



Source : Fonds Monétaire International

En comparaison avec la tendance à la hausse de 2022, la Figure 2 indique un ralentissement de l'inflation mondiale à partir de 2023, bien qu'elle reste supérieure aux objectifs fixés par les banques centrales. Dans ce contexte, la politique monétaire doit continuer à viser

la stabilité des prix, tandis que la politique budgétaire devrait s'attacher à alléger la pression financière pesant sur les populations les plus défavorisées.



## Encadré 1 : Sensibilisation communautaire sur le cancer du col utérin et le cancer du sein<sup>1</sup>.

### Introduction

Le cancer du col de l'utérus est le 2ème cancer chez la femme dans le monde, 7ème dans la population en général. En Afrique, le cancer du col utérin occupe le 2ème rang en termes d'incidence, avec une forte mortalité. En 2020, l'OMS a dénombré 117.316 nouveaux cas et 76.745 décès.

Le cancer du sein par contre est de loin le plus important cancer de la femme au niveau mondial représentant 23% de l'ensemble des cancers de la femme, 11% de l'ensemble des cancers de toute la population. Toujours selon l'OMS en 2020, il avait provoqué 685.000 décès dans le monde. Une femme sur neuf sera atteinte du cancer du sein durant sa vie, et une femme sur vingt-sept en mourra. Il sied de signaler que les femmes, contrairement au cancer du col utérin, ne sont pas les seules à être affectées par ce cancer du sein ; dans environ 0,5 à 1% de cas, le cancer de sein touche aussi l'homme. En République Démocratique du Congo (RDC), plusieurs études menées sur les cancers gynécologiques ont montré que contrairement aux données des pays occidentaux, le cancer du col utérin est le premier cancer gynécologique et le cancer du sein occupe la 2ème place.



Cancer de sein chez l'homme

Etant donné l'absence d'une politique nationale bien définie et bien codifiée en matière de lutte contre le cancer, la présente sensibilisation s'assigne comme objectif de manière générale de contribuer à la réduction de la morbidité liée au cancer du col de l'utérus et du sein ; et de manière spécifique d'améliorer les connaissances, attitudes et pratiques de la communauté sur les deux types de cancers.

### 1. Cancer du col utérin

Le col de l'utérus est la partie basse et étroite de l'utérus. Un cancer du col de l'utérus est une maladie qui se développe sur la muqueuse du col de l'utérus, autrement dit sur le tisse qui le recouvre. Plus précisément, elle prend naissance dans la première couche de la muqueuse qui porte le nom d'épithélium.

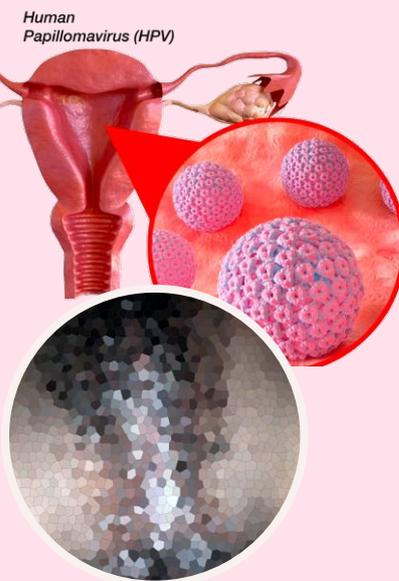
#### Agent causal et facteurs de risques

L'agent causal incriminé est le **Human Papillomavirus (HPV) ou papillomavirus humain**.

Les facteurs déterminants pour contracter ce virus sont directement liés aux comportements sexuels à risque tels que : la précocité des rapports sexuels (avant 15ans), la multiplicité des partenaires sexuels et les rapports sexuels avec un partenaire ayant lui-même plusieurs partenaires sexuels. Les types de HPV oncogéniques les plus fréquents sont les 16 et 18 que l'on retrouve dans 70% de tous les cancers du col utérin.

Les génotypes 6 et 11 sont de types à faibles risques qui ne sont pas associés au développement du cancer du col utérin mais sont à l'origine des Condylomes. La plupart des femmes infectées ne développent pas cette maladie. Lorsque ce virus s'installe durant un long moment au niveau du col utérin, il peut provoquer des modifications de l'épithélium, on parle alors de lésions précancéreuses.

Dans de rares cas (environ 10%), il arrive que ces lésions évoluent vers un cancer. Cette évolution est lente puisqu'un cancer apparaît généralement 10 à 15 ans après l'infection persistante par le virus. Tous les facteurs associés qui font que l'infection à HPV persiste et évolue vers un cancer invasif ne sont pas connus. Cependant, les facteurs suivants sont retenus :



Condylome vulvo-anal

1. **Dr Anselme MBUNGU MULAILA**, Gynécologue-Obstétricien et Médecin Directeur au Centre Hospitalier Lumbulumbu, Diplômé en Chirurgie vaginale et pelvipérinéologie.  
**Dr olive Ambambula umesumbu**, Gynécologue-Obstétricien et Médecin Chef de staff au Centre Hospitalier Lumbulumbu.

- **Les facteurs liés au HPV** : le type viral, forte charge virale, infection simultanée avec plusieurs types oncogéniques,...
- **Les facteurs liés à l'hôte** : le statut immunitaire, la multiparité, la précocité des rapports sexuels,....
- **Les facteurs exogènes** : le tabagisme, la co-infection avec le VIH ou les autres germes transmissibles sexuellement comme l'Herpès simplex, le chlamydia trachomatis et le Neisseria gonorrhoeae.

### Comment le cancer du col utérin est-il détecté et diagnostiqué ?

La patiente peut se plaindre de :

- L'hémorragie de contact lors des rapports sexuels ou des bains intimes ; cette hémorragie peut être aussi spontanée (hémorragie sous forme des gouttes, ou en quantité importante parfois plus que celle des règles) ;
- La perte des liquides louches et malodorants par le vagin.
- Les douleurs trainantes du bas ventre et de la hanche.

### Clinique

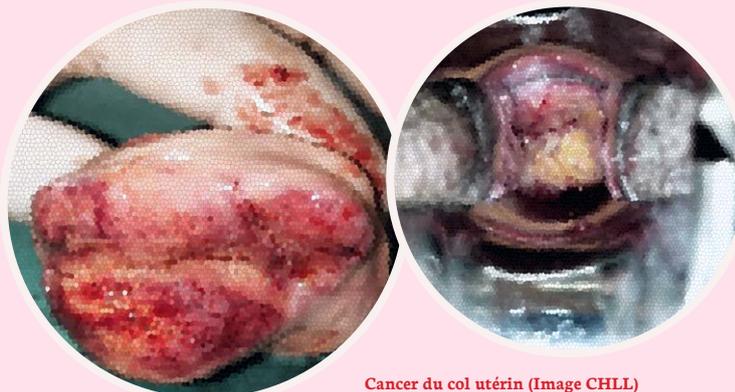
Ce sont ces symptômes qui peuvent déjà pousser la patiente à consulter un médecin qui lors de l'examen au spéculum peut objectiver : des lésions en cratère (endophytique) ou en chou fleur (exophytique), des ulcérations du col, ... qui vont le permettre de procéder à un prélèvement biopsique pour faire l'examen anatomopathologique qui confirmera le diagnostic de cancer du col utérin ! Attendre ces symptômes c'est faire évoluer à bas bruit la pathologie. D'où l'intérêt d'un dépistage précoce en vue d'une prise en charge précoce et adaptée.

### Prévention du cancer du col utérin :

- Eviter les comportements sexuels à risque tels que la précocité des rapports sexuels, la multiplicité des partenaires sexuels ou des rapports sexuels avec un partenaire qui a lui-même plusieurs partenaires sexuels ;
- Consulter les hôpitaux pour un dépistage du cancer du col utérin par des examens comme la colposcopie, l'inspection visuelle à l'acide acétique (IVA) et au Lugol (IVL), l'examen du frottis oncologique qui sont recommandées à partir de l'âge de 25 à 65ans et plus. Ces examens permettent de détecter des lésions suspectes et même des cellules précancéreuses du col ou la présence du virus HPV, et pour aussi bénéficier de la vaccination si disponibilité des vaccins il y a dans le milieu. La vaccination est recommandée pour toutes les jeunes filles et même les garçons âgés de 11 à 14ans révolus, avec un rattrapage à l'âge de 15 à 19ans révolus.

### Prise en charge du cancer du col utérin :

Tenant compte du stade de la maladie, on recourt soit à la chirurgie, soit à la chimiothérapie, soit encore à la radiothérapie. Ces différentes possibilités de prise en charge peuvent être complémentaires.



Cancer du col utérin (Image CHLL)

## 2. Cancer du sein.

### Étiologie du cancer du sein

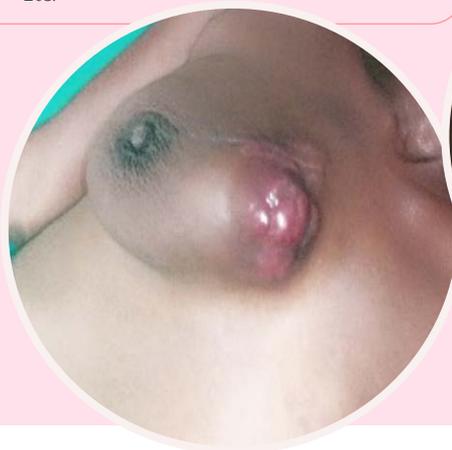
Contrairement au Cancer du col utérin, il n'existe pas un agent causal pour le cancer du sein mais plutôt plusieurs facteurs de risques. Cependant, dans la plupart de cas, il est impossible d'expliquer les raisons de son apparition chez une personne plutôt que chez l'autre. Il faut par ailleurs noter que le cancer du sein peut apparaître chez une personne qui ne présente aucun facteur de risque, dont les principaux sont :

#### Facteurs non modifiables :

- Le sexe féminin, toutefois, il s'est de signaler que 0,5% à 1% de cancer de sein touchent les hommes, généralement de plus de 60ans.
- L'âge : le cancer de sein touche très rarement les femmes de moins de 30ans. Environ 85% des cas surviennent à 50ans ou plus.
- Les antécédents familiaux : le fait d'avoir une mère, une sœur ou une fille atteinte d'un cancer du sein augmente le risque d'en être atteint. 5 à 10% des cancers du sein sont causés par une anomalie transmise par l'hérédité. Les principaux gènes de prédisposition sont nommés BRCA1 et BRCA2.
- Les antécédents personnels : le fait d'avoir déjà eu un cancer à un sein accroît le risque qu'un second cancer se forme. Notons que le Kyste au sein n'est pas une lésion à risque. Il n'accroît pas le risque de cancer du sein.
- L'exposition accrue aux œstrogènes naturels dans certaines situations comme l'arrivée précoce des premières menstruations (avant l'âge de 12ans) ou la survenue tardive de la ménopause (après l'âge de 55ans)
- Etc.

#### Facteurs modifiables

- Le traitement de radiothérapie : on sait que les femmes qui ont reçu des doses élevées de radiations au thorax (des rayons X d'intensité élevée) ont plus de risque d'être atteinte d'un cancer du sein surtout si la radiothérapie a eu cours avant l'âge de 30ans.
- La sédentarité
- Le surpoids ou l'obésité après la ménopause
- La consommation d'alcool
- Etc.



Rétraction du mamelon (image CHL)



### Comment détecte-t-on le cancer du sein ?

La symptomatologie qui pousse une femme à consulter pour un problème des seins est :

- Les douleurs aux seins ;
- La sensation d'une boule ou masse dans les seins;
- L'écoulement anormal (sang, liquide séreux, liquide chocolaté,...);
- Changement d'apparence de la peau du sein donnant l'aspect en « en peau d'orange », rougeur inhabituelle, desquamation du mamelon,...
- Changement inhabituel de grosseur ou de la forme du sein
- Etc.

Plusieurs facteurs peuvent influencer les tissus mammaires et changer l'apparence des seins. C'est le cas de la grossesse, le cycle menstruel, le kyste au sein, l'infection des seins, ...

### Prévention du cancer du sein

Elle est centrée sur le dépistage qui vise à détecter le plus tôt possible le cancer afin d'enrayer sa progression, et si possible la guérison. Ce dépistage s'articule autour de :

**1. L'Observation de toute anomalie** : soyez à l'affût de tout changement au sein tel que une boule/ bosse, un écoulement anormal, une rétraction du mamelon, une douleur, ...

Pour ce faire, il est recommandé à toute femme et jeune fille à partir de la puberté de regarder et de procéder régulièrement à l'autopalpation des seins.

**2. La Consultation pour le dépistage** auprès des professionnels de la santé pour un examen clinique minutieux, car cet examen peut aider à déceler une masse non perçue par la femme ou encore non visible à la mammographie. Cet examen est recommandé tous les 2ans, dès l'âge de 40ans.

**3. La Mammographie** : il est recommandé un dépistage par la mammographie au moins tous les 2 ans pour les femmes âgées de 50 à 69ans. En dehors de ce groupe d'âge, la nécessité d'un dépistage varie d'une femme à l'autre selon les facteurs de risque personnels. La mammographie chez les femmes âgées de 40 à 49ans qui ne sont pas à risque, est déconseillée, étant donné l'absence d'avantages et les préjudices possibles (exposition aux radiations, biopsie inutiles).

**4. Echographie mammaire** : les médecins suggèrent parfois cet examen en complément à la mammographie par exemples chez les femmes dont les seins sont très denses ou lorsque la mammographie n'a pas été concluante. L'échographie mammaire peut aussi être entreprise en première ligne chez les femmes de moins de 40ans qui sont à très haut risque de cancer de seins, en raison de prédisposition génétique. Cet examen n'expose à aucune radiation. En cas d'existence des lésions suspectes du cancer de sein, il est recommandé de procéder à une biopsie pour faire un examen anatomopathologique qui va confirmer le diagnostic.

**Biopsie** : consiste à prélever un échantillon de la tumeur à des fins d'examen. Les tests faits sur l'échantillon :

- Influenceront le choix du traitement car permettront de savoir si la tumeur est cancéreuse et de connaître le type de cancer ;
- Indiquent aussi au médecin le stade d'évolution du cancer et si sa croissance peut être stimulée par les hormones sexuelles (si la tumeur est « hormono-dépendant »)

### Octobre rose : l'auto-palpation des seins

- 1** **Regardez vos deux seins devant le miroir et vérifiez qu'il n'y a rien d'inhabituel** : écoulement, crevasses, plis, peau qui pèle ...
- 2** **Avec 3 doigts, palpez le sein opposé** : parcourez le sein en effectuant de **petits cercles** avec les bouts des doigts
- 3** **Vérifiez aussi la zone entre le sein et l'aisselle**. Cherchez toute **grosseur** ou tout **durcissement** anormal sous la peau
- 4** **Pressez délicatement le mamelon** et vérifiez qu'**aucun écoulement** ne se produit. Si c'est le cas, prévenez votre médecin sans attendre.
- 5** **Répétez l'opération de l'autre côté**
- 6** **Cet examen ne remplace pas la visite annuelle** à faire chez votre **gynécologue** ou **médecin**

Source : #Google image libre de droit d'exploitation.



### Traitements

Le traitement dépend du type de cancer et de son stade d'évolution. La chirurgie fait partie intégrante du traitement de la très grande majorité des cancers du sein.

- Il existe 5 catégories de traitements :
- La chirurgie, la radiothérapie, la chimiothérapie, la thérapie hormonale et la thérapie ciblée.

**Complications :** douleurs, des ulcérations, l'impotence fonctionnelle, si pas de prise en charge l'évolution de la pathologie est fatale après un envahissement des métastases dans beaucoup de systèmes de l'organisme (poumons, cerveau,...)



Ca fait du bien quand on redonne le sourire à une patiente désespérée. Même s'il ne reste que 1% de chance de survie, accordons-le à nos patients (es) et Dieu fera le reste.

### 1.3. Commerce international

D'après les données de l'Organisation Mondiale du Commerce, le volume du commerce mondial de marchandises a enregistré un recul de 0,5% en glissement annuel au premier semestre de 2023. Néanmoins, une reprise modeste est prévue pour le second semestre. Selon le rapport "Perspectives du commerce mondial et statistiques de l'OMC" publié en octobre 2023, la croissance des importations a été plus dynamique dans les régions fortement exportatrices de combustibles, ayant bénéficié de recettes d'exportation importantes depuis le début du conflit en Ukraine. Ces régions incluent la CEI

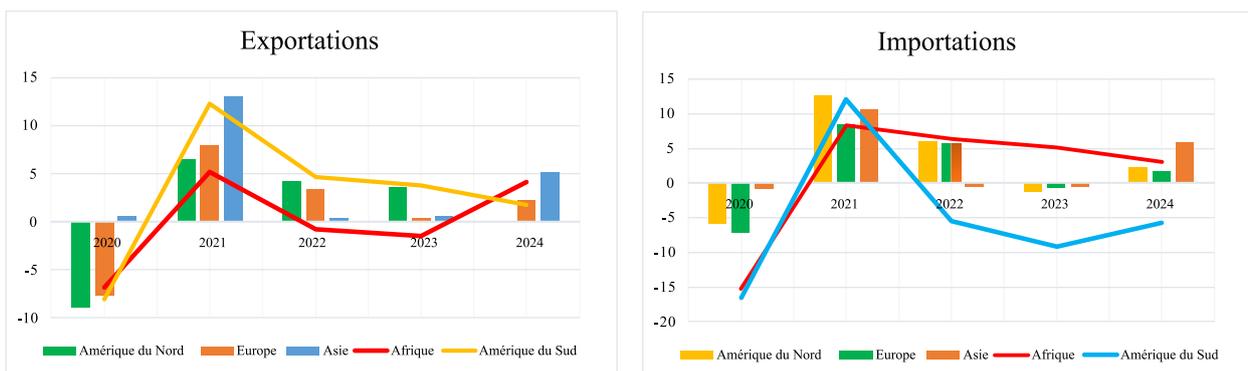
(33,7%), le Moyen-Orient (12,2%) et l'Afrique (4,6%). Par ailleurs, d'autres régions ont subi des baisses, telles que l'Europe (-1,9%), l'Asie (-2,0%), l'Amérique du Nord (-2,8%) et l'Amérique du Sud (-4,2%).

Le rapport souligne que la croissance des importations devrait se redresser en Asie et en Amérique du Nord au second semestre de 2023, tandis que les importations européennes devraient demeurer faibles.

Cette situation démontre que la relance soutenable du commerce mondial dépendra de l'évolution à venir du contexte économique mondial, en particulier de la résolution des tensions géopolitiques à l'échelle planétaire.



Figure 3 » CROISSANCE DU COMMERCE DES MARCHANDISES



Source : OMC

L'analyse de la Figure 3 révèle une demande d'importations en berne en raison de l'incertitude persistante entourant l'économie mondiale, malgré de timides signes de reprise de l'activité économique au niveau mondial. En Europe, par exemple, l'inflation énergétique continue de peser sur le pouvoir d'achat des ménages et alourdit les coûts de production. En Amérique du Nord, la politique monétaire rigoureuse freine les dépenses immobilières, d'investissement et dans le secteur automobile. En Asie, la Chine s'efforce

de relancer son économie, confrontée à des défis persistants, notamment dans le secteur immobilier. En Afrique et en Amérique latine, la hausse des coûts alimentaires menace la sécurité alimentaire et accentue l'endettement.

Pour faire face efficacement à cette situation, il est impératif d'améliorer les infrastructures commerciales et de renforcer la coopération internationale en vue d'une reprise durable du commerce international.



source : #Freepik image libre de droit d'exploitation.

## 1.4 Marché financier

Au cours du mois d'octobre 2023, les marchés financiers ont maintenu leur orientation généralement à la baisse, une continuation de la tendance observée le mois précédent. Les principaux indices boursiers, notamment le Dow Jones, le S&P 500 et le Nasdaq, ont clôturé le mois à des niveaux respectifs de 33 052 points, 4 194 points et 13 243 points. Cette tendance baissière s'est également manifestée sur les marchés financiers européens.

Sur la bourse de Paris, le CAC-40 a affiché une légère diminution, chutant de 7 068 points à 6 885 points à la clôture du mois d'octobre 2023. En Allemagne, l'indice DAX-40 a également enregistré un repli, atteignant 14 716 points à la fin du mois. De même,

la Bourse de Tokyo a connu une légère baisse, passant de 31 857 points en août 2023 à 30 858 points à la fin du mois d'octobre 2023.

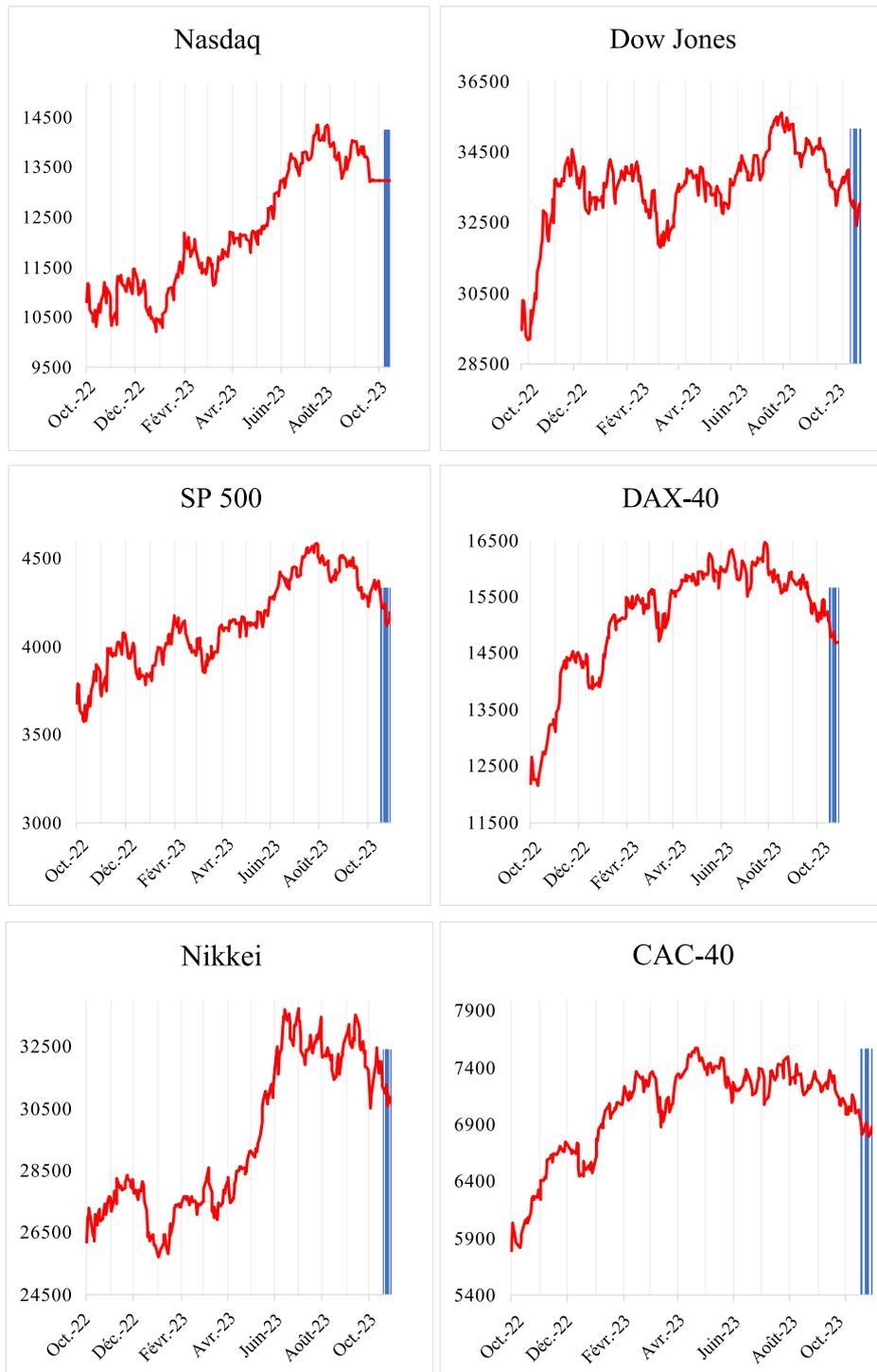
Ces réductions des indices boursiers pourraient être en grande partie attribuées au maintien des politiques monétaires restrictives menées par les banques centrales pour contrer les augmentations de prix résultant de la guerre en Ukraine. L'appréciation consécutive du dollar américain a amoindri la demande d'actifs boursiers, entraînant ainsi une diminution de leur valeur.



source : #Freepik image libre de droit d'exploitation.



**Figure 4 » EVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX INDICES BOURSIERS**



Source : Macrotrends.



### 1.5. Marché des changes

Comme observé le mois précédent, au cours d'octobre 2023, les indices boursiers ont affiché une tendance baissière généralisée, principalement imputable à la persistance des politiques monétaires restrictives menées par les banques centrales. Cette situation a suscité une demande de liquidités en tant que refuge, entraînant une appréciation quasi générale du dollar américain sur le marché des changes internationaux, notamment par rapport à l'euro et à la livre sterling durant ce mois.

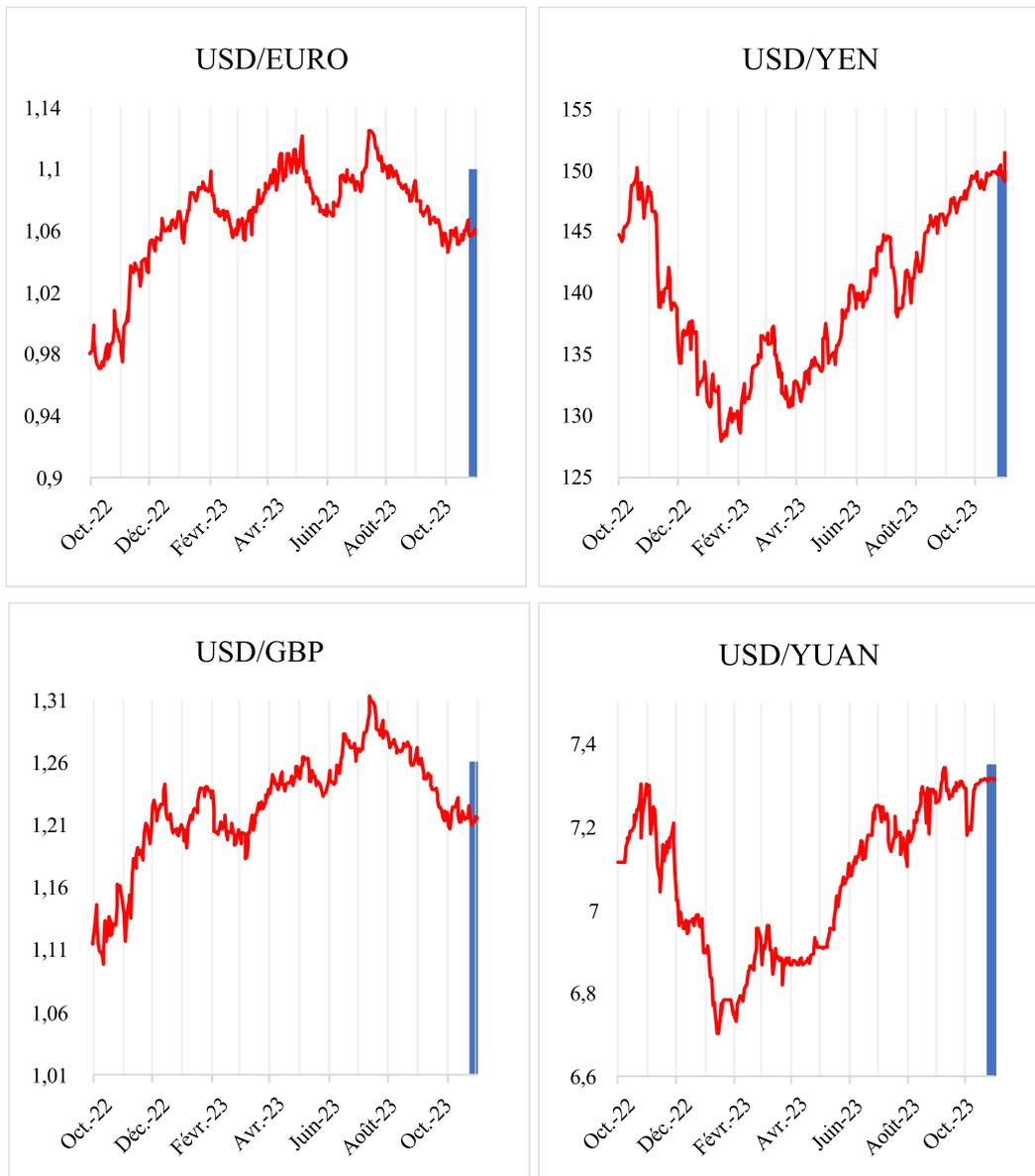
En clôture du mois, la monnaie européenne s'établissait à 1,058 USD/EUR, tandis que la livre britannique atteignait près de 1,2152 USD/GBP. Sur les marchés asiatiques, le yen japonais a connu une trajectoire haussière tout au long du mois, principalement en raison de la dépréciation de la monnaie japonaise face au billet vert, en réaction aux effets du maintien des politiques monétaires restrictives des banques centrales. En revanche, la monnaie chinoise à Pékin s'est légèrement appréciée par rapport au dollar américain sur les marchés des changes, se distinguant ainsi des autres devises.



source : #Google image libre de droit d'exploitation.



Figure 5 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX COURS DE CHANGES



Source: Macrotrends.



## 1.6. Marché des produits stratégiques

### • Or

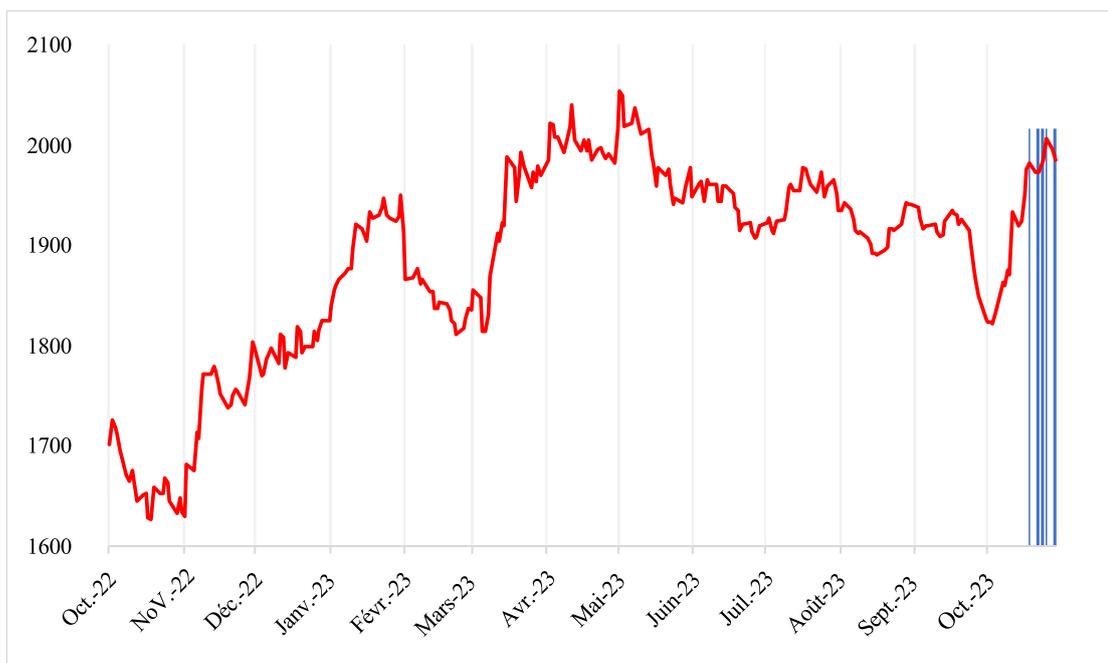
Contrairement au mois précédent, les prix de l'or ont enregistré une hausse au cours d'octobre 2023, clôturant aux environs de 1 984 USD l'once contre 1 848 en septembre 2023 (soit un accroissement de 7,36%).

Cette augmentation des cours de l'or peut être attribuée à la persistance du conflit en Ukraine. Le différend russo-ukrainien a instillé une grande incertitude sur les marchés financiers. Les investisseurs, inquiets quant à une prolongation du conflit aux conséquences potentiellement dévastatrices pour l'économie mondiale, se sont tournés vers l'or en tant que valeur refuge.

Les hausses des taux d'intérêt, liées à la continuité des politiques monétaires restrictives, pourraient également influencer la hausse du cours de l'or. Les taux d'intérêt plus élevés rendent les actifs à revenu fixe plus attractifs. L'or, ne générant pas de dividendes, devient ainsi une alternative plus séduisante pour les investisseurs.

Il convient également de souligner que cette augmentation des cours de l'or relève davantage d'une tendance à court terme. À long terme, le cours de l'or pourrait être influencé par plusieurs facteurs, notamment l'inflation, les taux d'intérêt et les risques géopolitiques.

Figure 6 » EVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DE L'OR (EN USD PAR ONCE)



Source : Macrotrends.

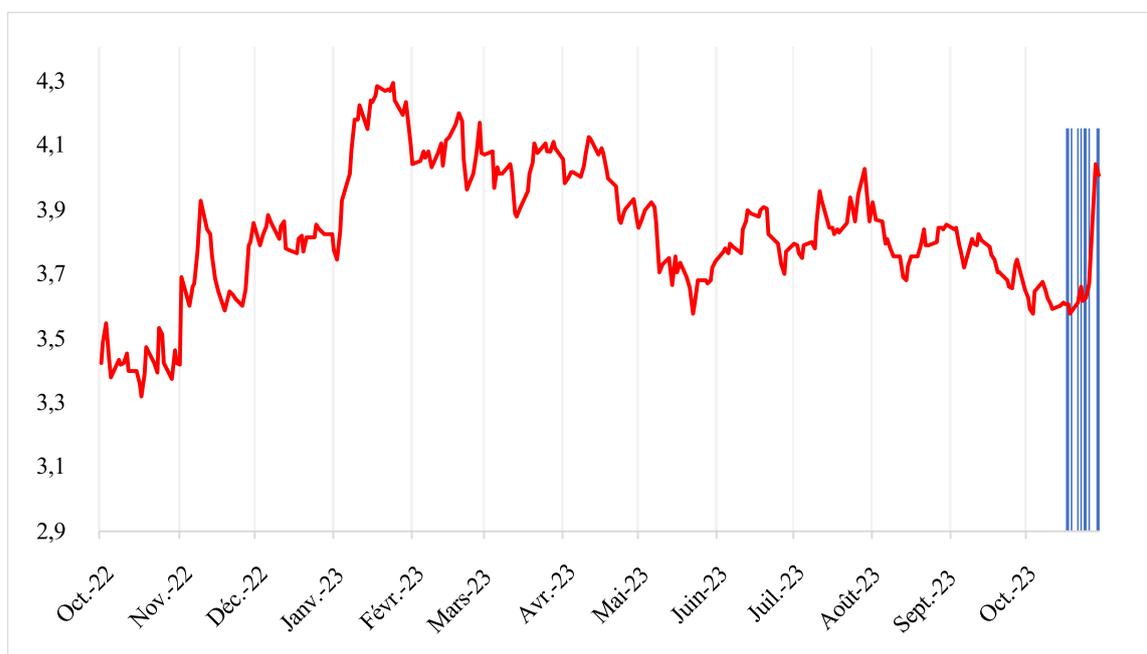


## • Cuivre

Contrairement au mois précédent, les prix du cuivre ont affiché une tendance globalement à la hausse au cours du mois d'octobre 2023. À la clôture de ce mois, le prix du métal rouge s'est établi à 4 dollars la livre contre 3,74 dollars en fin septembre 2023, soit une hausse de 6,9%. Cette dynamique peut être attribuée aux signes de reprise de l'activité économique mondiale, malgré les multiples chocs auxquels elle a été confrontée. Les prix du cuivre sont largement reconnus comme un indicateur fiable de la santé économique mondiale.

Il est fondamental de souligner l'importance de surveiller de près les évolutions économiques, géopolitiques et monétaires pour évaluer les perspectives futures du marché du cuivre. Les fluctuations des prix du cuivre peuvent avoir des répercussions significatives sur les entreprises, les pays producteurs et les investisseurs, d'autant plus que le cuivre est un élément crucial dans de nombreux secteurs économiques.

**Figure 7 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU CUIVRE (EN MILLIERS D'USD PAR TONNE)**



Source : Macrotrends.



source : #Freepik image libre de droit d'exploitation.

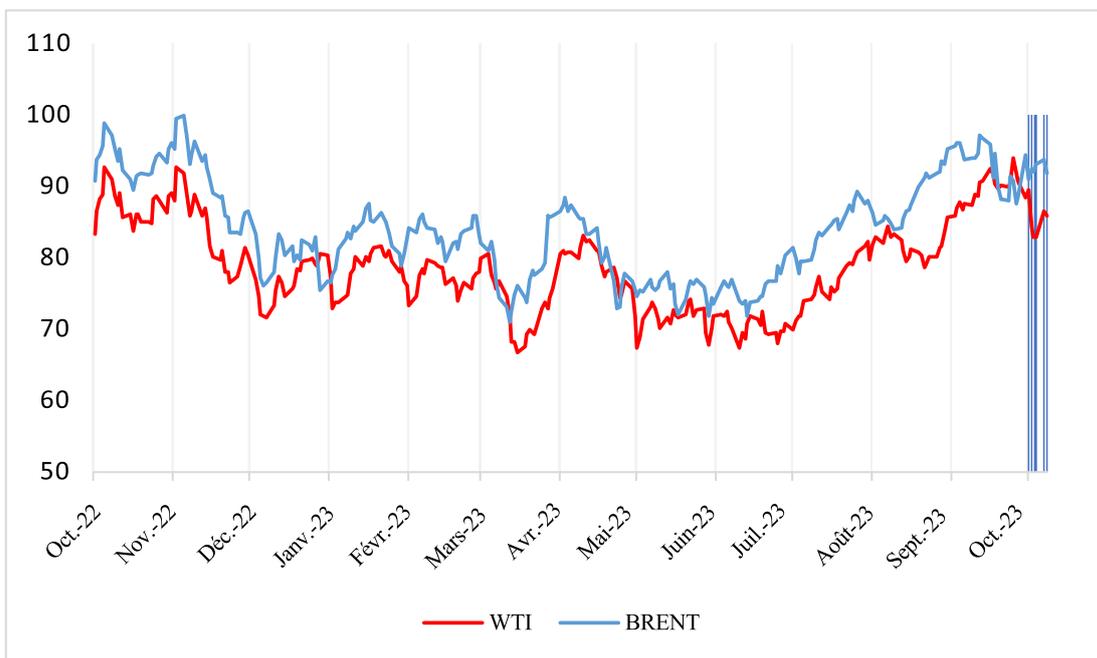
## • Pétrole

En octobre 2023, les prix du pétrole brut ont enregistré une légère baisse à la fois sur le marché américain (WTI) et sur le marché européen (Brent), se fixant respectivement à 85,92 dollars le baril pour le WTI et à 91,88 dollars le baril pour le Brent à la clôture du mois contre 90,79 dollars pour le WTI et 88,4 dollars pour le Brent un mois plus tôt. Cette diminution peut être attribuée à une réduction de la demande en provenance de la Chine, principal consommateur mondial de pétrole.

Toutefois, il est essentiel de souligner que l'orientation à long terme du marché dépendra largement des décisions prises lors de la prochaine réunion des pays membres de l'OPEP+ concernant leur politique de limitation de la production de pétrole. De plus, le marché pétrolier est confronté à des incertitudes liées à la situation géopolitique et économique mondiale, ainsi qu'aux choix de l'OPEP+ concernant la production de pétrole, ce qui peut entraîner des fluctuations majeures des prix.



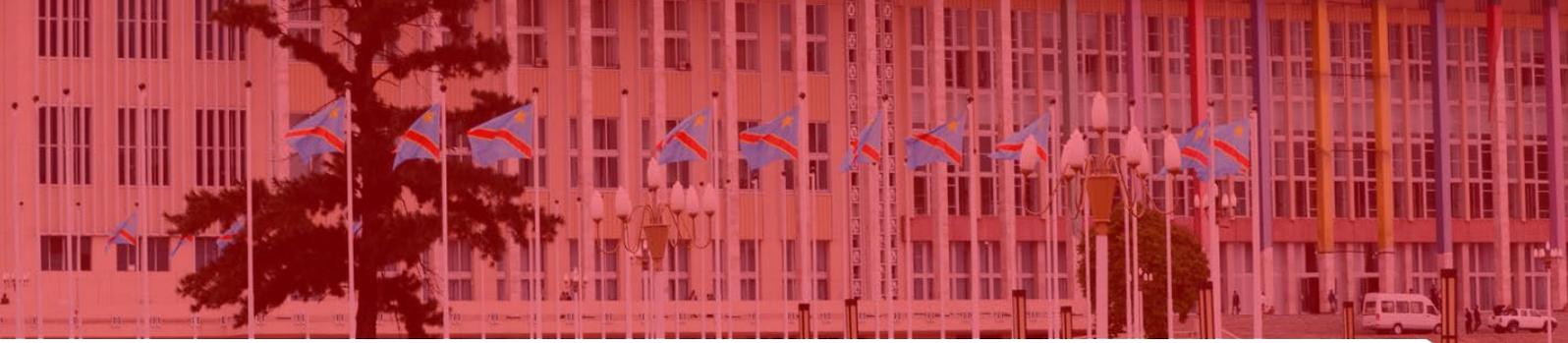
Figure 8 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU PÉTROLE (EN USD PAR BARIL)



Source : Macrotrends.



source : #Freepik image libre de droit d'exploitation.



## 2. Contexte national

### 2.1. Evolution de l'économie nationale

L'actualité économique du mois d'octobre 2023 a été marquée par plusieurs faits notables. Il s'agit de : (i) dénonciation de l'ODEP sur les dépassements budgétaires comme caractéristique de la gouvernance du président Félix Tshisekedi ; (ii) l'inauguration du centre de négoce des minerais d'exploitation artisanale au Lualaba, (iii) l'annonce, par le Cami, de la radiation des droits miniers détenus par les personnes physiques ; (iv) la signature de l'arrêté fixant la hausse du prix de carburant sur toute l'étendue de la RDC ; (v) la signature, par l'UE, des partenariats stratégiques avec la RDC et la Zambie.

Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous :

#### **1. Dénonciation de l'ODEP sur les dépassements budgétaires comme caractéristique de la gouvernance du président Félix Tshisekedi**

Le dépassement budgétaire est un indicateur révélateur de possibles irrégularités dans l'utilisation des fonds publics et peut être associé à des cas de corruption, souligne l'Observatoire de la Dépense Publique (ODEP), un organe de la société civile spécialisé dans l'analyse des pratiques de gestion budgétaire.

Dans un communiqué en date du 29 septembre 2023, signé par son Président du Conseil d'Administration, Florimond Muteba, intitulé "Gouvernance budgétaire en 2022 : augmentation alarmante des dépassements budgétaires dans 22 ministères et 7 institutions publiques, incluant la Cour des Comptes", l'ODEP exprime sa préoccupation vis-à-vis des pratiques budgétaires depuis le début du mandat présidentiel de Félix Tshisekedi en janvier 2019. Ce phénomène de mauvaise gestion financière a perduré tout au long du mandat présidentiel.

L'ODEP note une croissance significative du nombre d'institutions touchées par cette tendance, passant de 12 en 2021 à 30 en 2022. Cette augmentation soulève des interrogations sur la direction des politiques budgétaires. Notamment, l'Observatoire pointe du doigt le Ministère des Finances, dirigé par Nicolas Kazadi, désigné comme une figure clé du régime, avec des dépassements de 182%, rivalisant avec le taux de 180% constaté au niveau de la Présidence de la République.

Même les institutions de contrôle budgétaire telles que l'Assemblée nationale et le Sénat n'ont pas été exemptées. Le Sénat, considéré comme l'organe de sagesse, affiche un taux de dépassement de 184%, tandis que l'Assemblée nationale enregistre un taux de 145%. L'ODEP souligne également la situation critique à la Cour des Comptes, principale institution de contrôle, avec un taux de dépassement de 126%. La remarque sur les conséquences pour le Premier Président de la Cour des Comptes est une interrogation sur l'absence de mesures correctives adéquates.

Revisitant les données relatives aux dépassements budgétaires au-delà des crédits alloués, l'ODEP révèle également des taux élevés pour divers ministères et institutions publiques, tels que la CENI (145%), le Secrétariat Général du Gouvernement (257%), le Ministère des Affaires Étrangères (401%), l'Intérieur et la Sécurité (183%), la Défense et les Anciens Combattants (249%), le Budget (334%), la Justice (202%), les Relations avec le Parlement (132%), la Santé Publique (124%), l'Enseignement Primaire Secondaire et Technique (107%), l'Enseignement Supérieur (113%), l'Agriculture (141%), l'Industrie (334%), le Commerce Extérieur (138%), la Communication et les Médias (130%), les Affaires Foncières (216%), l'Environnement (371%), les Sports et Loisirs (288%), l'Intégration Régionale (155%), les Actions Humanitaires (627%), les Affaires Coutumières (102%), et l'Aménagement



du Territoire (365%). Seul le ministère de l'Économie semble respecter ses limites budgétaires, avec un taux d'exécution de 100,38%.

L'ODEP exprime sa préoccupation face à la généralisation des dépassements budgétaires dans l'appareil institutionnel. Cette tendance compromet, selon l'organisation, l'efficacité du fonctionnement des organes étatiques. La réaffectation des recettes additionnelles mobilisées en 2022 pour couvrir les dépenses de fonctionnement et de rémunération, représentant 80% des dépenses de l'État, est soulignée comme un point problématique. L'ODEP souligne également des disparités significatives de rémunération entre les secteurs politiques et le secteur éducatif. Cela met en lumière la question de l'allocation des ressources et des priorités de financement au sein de l'État.

La situation des dépassements budgétaires en République Démocratique du Congo soulève des interrogations sur la crédibilité du budget, l'absence de discipline budgétaire, le non-respect des procédures de gestion budgétaire, et le déséquilibre entre les secteurs sociaux et économiques. L'ODEP conclut son communiqué en formulant diverses recommandations. Notamment, l'organisation appelle le Chef de l'État à organiser un forum national sur la fragilité budgétaire, le Premier Ministre à moderniser les processus de recettes, à mettre fin aux procédures d'urgence pour les décaissements des fonds, et le Parlement à renforcer le contrôle de l'exécution du budget en organisant des débats publics sur la gestion des dépenses publiques. Pour le Gouvernement, l'ODEP recommande le strict respect du budget voté par le Parlement, et pour la Cour des Comptes, l'organisation appelle à une amélioration de son rôle de supervision financière afin de préserver son intégrité et sa légitimité. Enfin, à l'Inspection Générale des Finances (IGF), l'ODEP recommande des contrôles réguliers pour anticiper et corriger tout écart budgétaire.

## 2. Inauguration du centre de négoce des minerais d'exploitation artisanale au Lualaba

Le président Félix Tshisekedi de la République démocratique du Congo a inauguré le jeudi 05 octobre 2023 un centre de négoce pour les minerais issus de l'exploitation artisanale, situé près de Kolwezi, dans la province minière du Lualaba, afin de garantir une meilleure supervision et traçabilité des recettes fiscales.

L'ouverture de ce centre commercial s'est déroulée lors d'une cérémonie présidée par le Chef de l'État, en présence de nombreuses personnalités de Kinshasa et Lubumbashi. Rahim Dhrolia, directeur général de l'établissement dénommé « Mining Engineering Services » (MES), a souligné que « cette infrastructure contribuera certainement à l'amélioration des conditions de travail et des revenus des exploitants miniers artisanaux. Ces derniers ont été touchés par les multiples problématiques affectant ce secteur, malgré son importance pour l'économie locale, influençant la vie de millions de ménages ».

Dhrolia a également précisé que l'opérationnalisation du centre permettra d'établir une traçabilité des flux financiers, incluant les taxes, les frais administratifs et les redevances associées à l'exploitation minière artisanale, depuis l'extraction jusqu'à l'exportation. Il a ajouté qu'une plateforme de digitalisation des données et de gestion automatisée est actuellement fonctionnelle.

La ministre des Mines, Antoinette N'samba Kalambay, a souligné les avantages socio-économiques résultant de l'inauguration du centre. Elle a mis en exergue l'élimination des intermédiaires douteux, l'exactitude des informations relatives aux produits miniers, ainsi que la stabilisation des prix par le biais d'une grille tarifaire, conduisant à une amélioration des revenus des mineurs artisanaux.

Elle a également mis l'accent sur l'assainissement de la chaîne d'approvisionnement, la collecte de recettes fiscales équitables, et le retrait des amas de minerais le long des routes. La ministre a appelé le personnel du ministère des Mines, spécialement ceux impliqués dans l'exploitation minière artisanale, à soutenir cette initiative pour influencer positivement la vie des acteurs de ce secteur.

Elle a attiré l'attention sur le fait que plus de 200 000 mineurs artisanaux évoluent dans la filière cupro-cobaltifère, mais une grande majorité vit en-dessous du seuil de pauvreté. Pour sa part, le Centre de négoce de Musompo a été conçu avec des points de contrôle,

des cabines de sécurité, des zones d'échantillonnage, des entrepôts, des ponts-bascule, des laboratoires et un parking pour 100 camions.

La République démocratique du Congo contribue à plus de 70% de la production mondiale de cobalt, principalement dans la province du Lualaba. Alors qu'une part importante de ce minerai provient de mines industrielles, 10 à 20% est issu de l'exploitation artisanale. Ce centre de négoce représente un volet clé d'un projet gouvernemental visant à réguler la filière d'approvisionnement en cobalt dans la région du Lualaba.



source: #Google image libre de droit d'exploitation.

### 3. Annonce, par le Cami, de la radiation des droits miniers détenus par les personnes physiques

Un ultimatum de dix jours, débutant le 10 octobre, est donné aux détenteurs de droits miniers pour se conformer à la loi.

Dans un communiqué signé le 10 octobre 2023 par Popol Mabolia Yenga, directeur général du Cadastre minier (Cami), l'annonce de la radiation de tous les droits miniers ou de carrières détenus par des individus en République démocratique du Congo (RDC) a été faite. Conformément à ce communiqué, un délai de dix jours à compter de la date de sa signature est octroyé aux détenteurs pour se mettre en règle avec la législation.



Le communiqué indique : "Tous les détenteurs passés ou actuels de droits miniers ou de carrières, malgré les rappels successifs à la suite de la révision du Code et du Règlement miniers de 2018 lancée par le Cami, seront radiés de la carte des zones minières et des registres, dans un délai de dix jours à compter de la date de ce communiqué. Durant cette période, il est attendu des détenteurs qu'ils se conforment à la loi."

Cette décision, conforme à l'article 23 du Code minier révisé, stipule que "seules les entités légales congolaises ou étrangères, ainsi que les organismes scientifiques, sont autorisées à être titulaires de droits miniers ou de carrières en RDC". Il est rappelé que cette problématique perdure depuis 2020, lorsqu'un député national avait proposé la révocation des titres miniers non conformes à la législation. En 2022, le vice-ministre des mines, Godard Motemona, avait également suggéré un examen individuel de ces titres miniers.

#### **4. Signature de l'arrêté fixant la hausse du prix de carburant sur toute l'étendue de la RDC**

Le Ministre de l'Économie, Vital Kamerhe, vient de signer un arrêté fixant les prix des carburants dans diverses zones de la RDC. Voici les dispositions de l'arrêté :

*Article 1 : Les prix de référence de l'essence, du pétrole, du gasoil, du FOMI et du gaz de pétrole liquéfié (GPL) dans la Zone Ouest sont énoncés dans les tableaux en annexe.*

*Article 2 : La Zone Ouest couvre les provinces suivantes : Équateur, Kongo-Central, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe, Mongala, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Tshuapa, la Ville-Province de Kinshasa, et la Zone de consommation Nord englobant les Villes de Mbandaka, Kisangani, Aketi, Bumba, ainsi que le Territoire d' Akula.*

*Article 3 : Toutes les dispositions antérieures contraires à cet arrêté sont annulées.*

*Article 4 : Le Secrétaire Général à l'Économie Nationale et le Directeur Général des Douanes et Accises (DGDA) sont mandatés, chacun dans son domaine, pour l'exécution de cet arrêté, prenant effet à la date de sa signature.*

Selon le Directeur de cabinet du Vice-Premier Ministre, Vital Kamerhe, ces nouveaux prix ont pour but de permettre aux distributeurs de carburant d'améliorer leur trésorerie et de protéger le pouvoir d'achat des citoyens. C'est une mesure adéquate pour répondre à l'augmentation des cours mondiaux du pétrole brut et des produits raffinés.

Il a souligné que cette révision s'appuie sur des négociations avec l'industrie pétrolière afin d'éviter des ruptures d'approvisionnement. Cette augmentation est restreinte, correspondant à environ 200 FC (Francs Congolais) par litre dans la Zone Ouest, représentant une hausse d'environ 12%, bien que, dans les faits, une hausse de 53% était nécessaire.

De même, dans les zones Est et Sud, l'ajustement sera légèrement supérieur à 200 FC. Ce changement vise aussi à couvrir une part importante des arriérés dus aux distributeurs de carburant, liés aux pertes et manques à gagner.

Amsini Dandy Matata, directeur de cabinet, a signalé des problèmes de distribution de carburant, notamment dans les zones Sud et Est, ayant entraîné la fermeture de certaines stations-service. Dans des villes telles que Bukavu, au Sud-Kivu, le litre d'essence a atteint 10 000 FC et dans le Haut-Katanga, le prix s'est élevé à 6 000 FC.



source : #Google image libre de droit d'exploitation.

### 5. Signature, par l'UE, des partenariats stratégiques avec la RDC et la Zambie

À l'occasion du Global Gateway Forum à Bruxelles, l'Union européenne (UE) a signé, le jeudi 26 octobre 2023, des accords stratégiques avec la République démocratique du Congo (RDC) et la Zambie, concernant les chaînes de valeur des minerais critiques. Ces accords ont vu la participation d'Antoinette Nsamba, ministre congolaise des Mines, et de Situmbeko Musokotwane, ministre zambien des Finances, représentant respectivement les deux pays africains, ainsi que de Jutta Urpilainen, commissaire chargée des partenariats internationaux, représentant l'UE.

Ces nouveaux partenariats, soutenus par les États-Unis et la Banque africaine de développement, visent à favoriser le développement du corridor de Lobito, reliant la partie Sud de la RDC et la partie Nord-Ouest de la Zambie aux marchés commerciaux régionaux et mondiaux via le port de Lobito en Angola.

Selon Ursula Von Der Leyen, présidente de la Commission européenne, ces nouveaux partenariats avec la RDC et la Zambie visent à soutenir le développement de chaînes de valeur durables et résilientes pour les matières premières critiques, tout en créant des emplois locaux de qualité.

Elle a souligné que le corridor de transport de Lobito apporterait des changements significatifs en stimulant le commerce régional et mondial.

Les accords signés à Bruxelles établissent une coopération étroite dans cinq domaines : l'intégration de chaînes de valeur de matières premières durables, la mobilisation de financements pour le développement des infrastructures, la coopération pour une production durable et responsable, la collaboration en matière de recherche et d'innovation, ainsi que le renforcement des capacités pour faire appliquer les règles pertinentes.

L'UE a noté qu'à la suite de la signature de ces accords, des feuilles de route respectives, détaillant des actions conjointes concrètes à mettre en œuvre d'ici à 2030, seront élaborées.



Ces partenariats offrent des avantages mutuels, garantissant que les ressources de la RDC et de la Zambie soutiennent un développement socio-économique durable, équitable, inclusif et pacifique.

Simultanément, ils permettent à l'UE de mettre en œuvre son ambitieux Green Deal, renforçant les énergies vertes et les transitions numériques dans les deux régions.



Source : #Google image libre de droit d'exploitation.

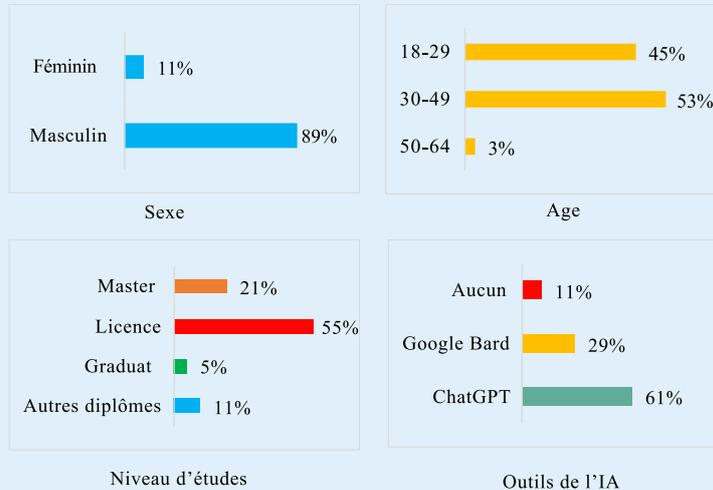
## Encadré 2. Enquête sur l'utilisation de ChatGPT ou Google Bard

Avec l'avènement de nouvelles technologies et l'ère de transformation digitale dans laquelle nous sommes plongés, les outils d'intelligence artificielle se développent dans tous les secteurs d'activités. Leur but est de faciliter le travail humain, de l'adapter aux réalités de chaque activité et même de répondre aux différentes interrogations de notre société.

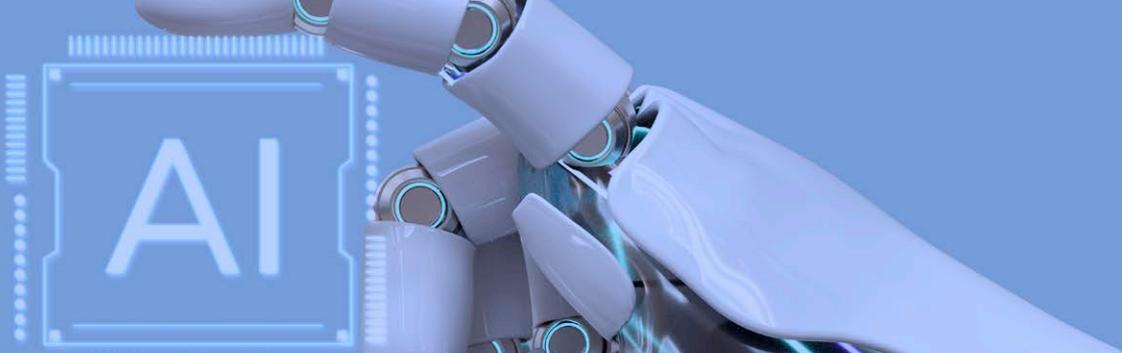
Une enquête menée du 10 au 24 octobre 2023, à laquelle 38 personnes ont répondu favorablement, a révélé que 89 % des enquêtés connaissent l'utilisation des outils de l'intelligence artificielle. Cette statistique témoigne de l'omniprésence de cette technologie dans notre quotidien. En effet, l'IA est de plus en plus utilisée dans les domaines de la finance, de la santé, de l'industrie et même de la justice.

Il est indéniable que l'IA est en train de révolutionner notre façon de travailler et de penser. Les avantages qu'elle apporte sont nombreux : elle permet de traiter des quantités de données considérables en un temps record, de prédire des comportements, de prendre des décisions éclairées et d'automatiser des tâches répétitives. Toutefois, il est important de souligner que cette technologie ne doit pas être considérée comme une panacée. Elle doit être utilisée de manière responsable et éthique afin d'éviter tout risque de dérive.

### Identification des utilisateurs

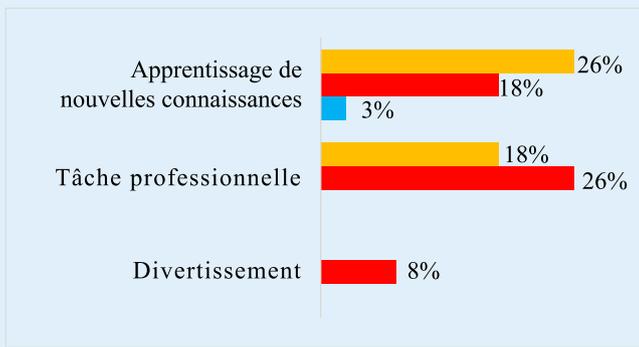


- Parmi les 89 % des individus qui ont reconnu l'utilisation des outils d'intelligence artificielle, on constate que 11 % sont des femmes et 89 % sont des hommes. Malheureusement, il est intéressant de noter que ce ne sont pas les plus jeunes, soit 45 % d'entre eux ayant moins de 30 ans, qui utilisent ChatGPT ou Google Bard. Au contraire, ce sont plutôt les individus plus âgés qui sont les grands utilisateurs, représentant 53 % de cette catégorie. De manière surprenante, seulement 3 % des personnes âgées de 50 à 64 ans utilisent ces outils d'IA.
- En ce qui concerne le niveau d'éducation des individus ayant déjà entendu parler de ChatGPT ou de Google Bard, il apparaît que 55 % d'entre eux ont un diplôme de licence, tandis que 21 % possèdent un diplôme de master. De plus, une faible proportion de 5 % représente les individus diplômés.
- Enfin, parmi les 89 % de personnes qui ont déjà entendu parler de l'IA, on observe que 61 % sont des utilisateurs de ChatGPT, tandis que 29 % utilisent Google Bard.



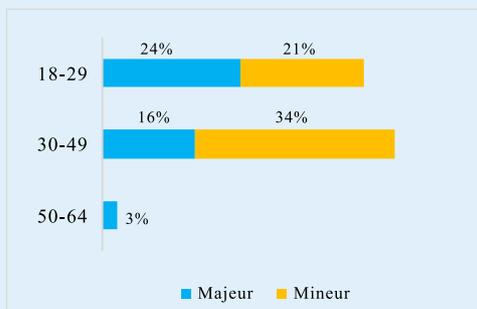
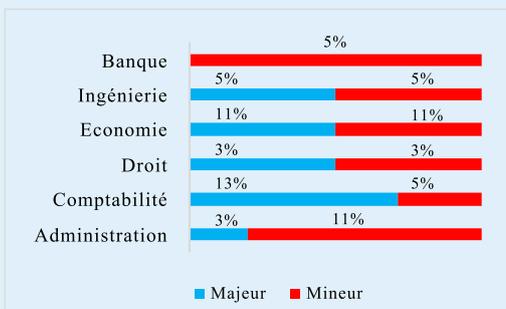
### Raison d'utilisation de ChatGPT ou Google Bard

De nombreuses personnes adultes, dotées d'un niveau d'études supérieures, ont récemment pris connaissance de ChatGPT et de Google Bard. Curieuses, elles ont décidé d'explorer ces outils afin d'élargir leurs connaissances et de faciliter l'exécution de leurs tâches professionnelles. En effet, ces technologies de pointe offrent des perspectives fascinantes pour l'apprentissage et l'innovation, suscitant ainsi l'intérêt de nombreux professionnels désireux de s'appropriier les dernières avancées en matière d'IA et de traitement du langage naturel. En somme, l'engouement pour ces outils reflète la volonté croissante de la société de se tourner vers des solutions innovantes pour résoudre les problèmes complexes de notre époque.



- Dans la catégorie des adultes âgés de 18 à 29 ans, un pourcentage significatif de 26% utilise ChatGPT ou Google Bard dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances. De plus, 18% de cette tranche d'âge utilisent ces outils à des fins professionnelles.
- Il est intéressant de noter que même parmi les adultes plus âgés, entre 30 à 49 ans, l'utilisation de ChatGPT ou Google Bard est également observée. Dans cette tranche d'âge, 18% des individus utilisent ces outils pour accroître leurs connaissances, tandis que 26% les utilisent spécifiquement pour des tâches professionnelles. Cependant, il est important de souligner que seuls 8% des adultes de cette tranche d'âge se divertissent en utilisant ces outils. Ces résultats mettent en évidence l'importance croissante de ces outils d'intelligence artificielle dans le domaine de l'apprentissage et du travail.

### Les secteurs évoluant les personnes utilisant l'IA

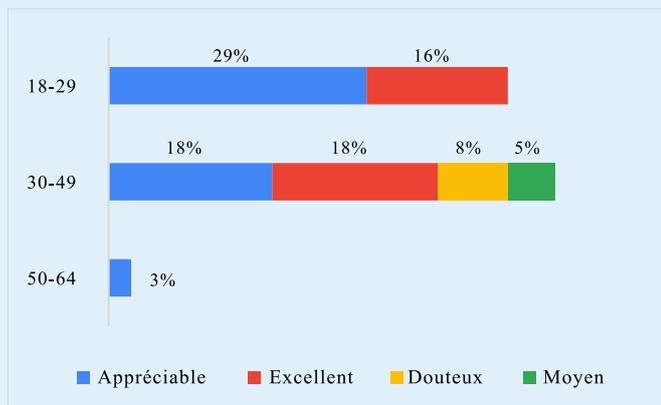


# ChatGPT

# Bard AI

- L'intelligence artificielle a un impact significatif respectivement sur 13% des personnes travaillant dans le domaine de la comptabilité et sur 11% de celles de l'économie. Cependant, cet impact est considérablement faible pour 5% des professionnels de l'ingénierie.
- En ce qui concerne l'administration et l'économie, l'IA présente un impact mineur pour 11% des individus. De même, ce pourcentage est de 5% pour les personnes travaillant dans les secteurs de la banque, de l'ingénierie et de la comptabilité.
- Parmi les individus âgés de 18 à 29 ans, 24% estiment que les outils d'IA tels que ChatGPT ou Google Bard ont un impact majeur sur leurs activités, tandis que 21% considèrent que cet impact est mineur dans leur travail.
- Pour les personnes âgées de 30 à 49 ans, 16% estiment que l'IA a un impact majeur sur leur travail, tandis que 34% pensent que cet impact est encore mineur.

### Appréciation par rapport aux activités



- 29% des individus âgés entre 18 et 29 ans se montrent particulièrement favorables à l'intégration des outils d'Intelligence Artificielle dans leurs activités respectives. De plus, un pourcentage non négligeable de 16% estime que ces instruments leur sont d'une aide considérable dans leur travail quotidien. Cette tendance est également partagée par un pourcentage significatif de la tranche d'âge de 30 à 49 ans, soit 18%. Cependant, il est à noter que 8% des individus appartenant à cette catégorie d'âge demeurent sceptiques quant à l'apport réel que pourraient offrir des outils tels que ChatGPT ou Google Bard dans le cadre de leurs organisations respectives.



Source : #Google image libre de droit d'exploitation.



ChatGPT

Bard AI

## 2.2. Activité économique

Dans son communiqué du 31 octobre 2023, le Fonds Monétaire International (FMI) indique d'être parvenu à un accord avec le gouvernement Congolais sur la cinquième revue du programme triennal soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC). L'équipe du FMI a effectué une mission du 18 au 31 octobre 2023 et a discuté avec les autorités congolaises sur les réformes et les politiques dans le cadre de la cinquième revue de l'accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC). Cet accord sera soumis en approbation auprès de la direction du FMI et à l'examen du conseil d'administration prévue au courant du mois de décembre 2023. C'est ainsi que la RDC pourra bénéficier de 152,3 millions de DTS (environ 200 millions de dollars) pour constituer les réserves internationales.

S'agissant de la situation macroéconomique du pays, le communiqué mentionne que l'économie congolaise s'est montrée résiliente face aux incertitudes. La croissance du PIB s'est établie à 6% en 2023. Cette croissance reste soutenue par la production minière, malgré la chute des prix du cobalt et la crise sécuritaire à l'Est. En octobre 2023, la dépréciation du franc congolais a pesé sur l'inflation, qui a accéléré à 23,3% sur un an en juillet 2023, avant de revenir légèrement en dessous de 22% en octobre 2023. La Banque Centrale du Congo a augmenté le taux directeur à 25% afin de juguler les tensions inflationnistes.

Les recettes intérieures ont été inférieures aux prévisions du programme sur les trois premiers trimestres de 2023. Les dépenses de l'Etat ont été plus orientées vers les dépenses de sécurité et aux élections ainsi qu'aux dépenses courantes. La Banque centrale du Congo (BCC) a pu accumuler des réserves internationales, atteignant environ 5 milliards de dollars américains

fin octobre 2023. Les importations ont été importantes, affaiblissant la position extérieure qui a entraîné un déficit du compte courant très élevé, face aux recettes fiscales qui ont été inférieures aux prévisions. Dans ce contexte de fortes incertitudes, le FMI préconise la mise en œuvre des politiques économiques prudentes et la continuité de réformes déjà entamées.

Ainsi, la politique budgétaire devrait être gérée avec prudence pour répondre aux besoins de dépenses sociales et des investissements prioritaires. La décision d'augmenter les prix des carburants à la pompe et de rembourser une partie des arriérés de subventions aux carburants a été saluée par la mission.

Il est important de renforcer la politique budgétaire en mettant en place des réformes de gestion des finances publiques. Ces efforts doivent être renforcés par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) à travers la mise en place d'un compte unique du trésor ainsi que le renforcement des procédures de contrôle des dépenses d'urgence.

Concernant la politique monétaire, la Banque centrale du Congo (BCC) devrait envisager resserrer sa politique monétaire pour maîtriser les pressions inflationnistes tout en continuant à constituer des réserves pour faire face aux chocs externes. Ses interventions sur le marché des changes devraient se limiter à atténuer les épisodes d'extrême volatilité du taux de change. Des réformes du cadre de la politique monétaire sont nécessaires pour renforcer la stabilité financière et promouvoir l'inclusion financière.

Les autorités congolaises devraient intensifier leurs efforts pour améliorer la transparence et la gouvernance, en s'y engageant de publier des informations sur les contrats miniers. Des réformes majeures sont

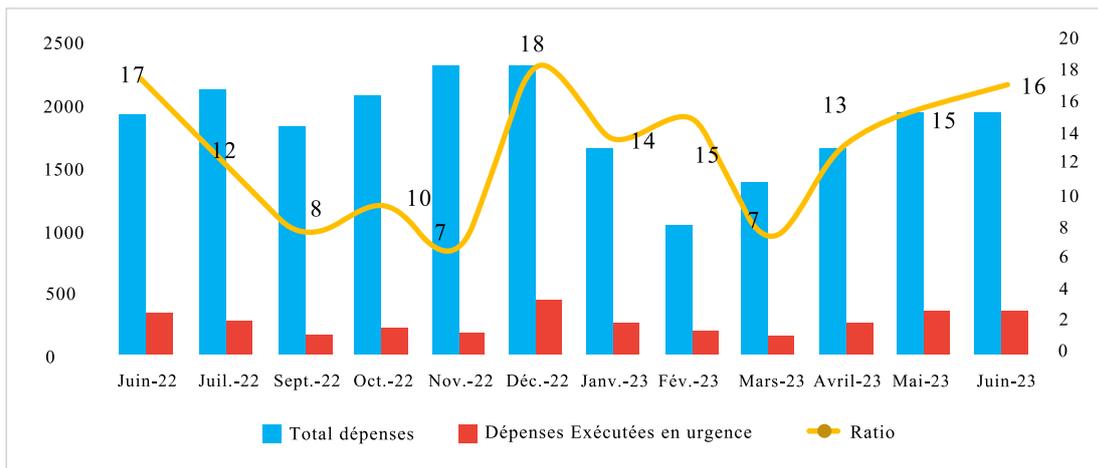
nécessaires pour mettre en œuvre la loi sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, adoptée en décembre 2022, et pour sortir de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI).

Dans un autre registre, le Ministère de finances a publié au courant du mois d'octobre 2023, le rapport sur les dépenses publiques exécutées en procédure d'urgence au cours du second semestre de cette année. ce rapport est un outil de l'évaluation provisoire à mi-parcours suivant l'objectif indicatif de 10 % fixé dans le mémorandum de la cinquième revue du Programme triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) devant être réalisé d'ici la fin de l'année.

Ce rapport renseigne que les dépenses publiques exécutées sur ressources propres ont atteint 5 207,89

milliards CDF contre 4 095,18 milliards CDF réalisées au premier trimestre 2023 et 5 201,91 milliards CDF exécutées durant la période correspondante en 2022. Dans ce total, les dépenses exécutées en procédure d'urgence se sont situées à 789,85 milliards CDF contre un montant de 483,5 milliards CDF du premier trimestre 2023 et 1.066,36 milliards CDF du second semestre 2022. Le volume de dépenses en procédures d'urgence a représenté un ratio de 15,2% contre 11,8% et 19,3% réalisés respectivement au premier trimestre 2023 et second trimestre 2022. Les dépenses exécutées en procédure d'urgence cumulées à fin juin 2023 indique un ratio de 13,7% contre l'objectif de 10% fixé d'ici fin 2023.

Figure 9 » DÉPENSES EXÉCUTÉES EN PROCÉDURE D'URGENCE CUMULÉE À FIN JUIN 2023



Source : Ministère des Finances

Les dépenses publiques en procédure d'urgence ont été allouées en grande partie vers la préparation de neuvièmes jeux de la Franconie ainsi qu' à l'exécution des dépenses de sécurité. En termes de prépondérance, les dépenses les investissements en ressources propres

ont atteint 39,9%, suivi le fonctionnement des ministères de 18,2% et des institutions avec 15%, la sécurité avec 7,2% et le paiement du service de la dette publique avec 5,9%.

Dans un autre registre, cinq années après la promulgation de la loi relative au Partenariat Public-Privé en 2018 et la création de l'Unité de Conseil et deux ans après la mise en place de la Coordination du Partenariat Public-Privé, en sigle « UC-PPP » en 2021, le gouvernement a promulgué le décret n°23/38 du 26 octobre 2023 portant sur les modalités d'application de la loi N°18/016 du 09 juillet 2018 relative au partenariat public-privé.

Le partenariat public-privé (PPP) se positionne de plus en plus comme un mécanisme de financement innovant qui permet aux États de bénéficier de l'expertise du secteur privé dans trois domaines clés : la mobilisation de financements, l'innovation technologique et la gestion. Pour l'Etat congolais, cette loi s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires et la création d'un environnement propice aux investissements privés.

Certains juristes, tels que Strelly Kitenge , expriment l'opinion selon laquelle la loi régissant les partenariats publics-privés confère à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) le pouvoir exclusif d'effectuer à la fois les contrôles a priori et a posteriori des PPP. Cependant, le décret, étant une norme de rang inférieur à la loi, accorde la compétence à la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) pour effectuer le contrôle a priori des PPP. Cette divergence crée une violation flagrante de la loi. En conséquence, quelle serait la situation pour un investisseur refusant de se soumettre au contrôle de la DGCMP, préférant plutôt s'adresser à l'ARMP pour le contrôle a priori des PPP ? Plutôt que de susciter cette situation délicate, où un décret contrevient ouvertement à la loi qu'il est censé mettre en œuvre, il aurait été plus judicieux de modifier la loi pour régler ce problème de compétence. Arbitrer de tels conflits de compétence devrait se faire dans le respect des règles établies, dans l'intérêt de la légalité et de la clarté des procédures.

En République Démocratique du Congo, la délivrance des permis de conduire est suspendue depuis 2017. Ceux actuellement en circulation ont perdu leur validité depuis février 2022. Le 28 octobre dernier, le ministre des Transports, des Voies de Communication et du Désenclavement et celui des Finances, ont conjointement approuvé un arrêté interministériel établissant les tarifs des nouveaux permis de conduire biométriques sécurisés intégrant une puce. Cette initiative confiée à la société spécialisée congolaise OTOJUST, experte en imprimerie des valeurs, la responsabilité de produire ces documents pour l'ensemble des transporteurs du pays.

L'arrêté précise le montant des nouveaux permis de conduire et la répartition des recettes entre le trésor public et la société OTOJUST, selon les catégories de véhicules :

- 38,5 USD pour les véhicules à 2 ou 3 roues (motos et tricycles),
- 71,5 USD pour les véhicules de 3,5 tonnes,
- 99 USD pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes.

Par ailleurs, l'État congolais mettra à disposition 20 sites pour le partenaire, destinés à l'organisation des jurys, à la vérification des compétences des candidats, ainsi qu'à la lutte contre la contrefaçon des permis de conduire et au démantèlement des réseaux criminels.

### Encadré 3. Analyse des principaux Enjeux, défis et possibilités de la mission économique RDC-Brésil tenu à Brasilia, Goiânia, et Sao Paulo

#### 1. Contexte

L'évènement marquant qu'a été la mission économique entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Brésil, organisée du 15 au 27 octobre 2023, revêt une importance majeure pour ces deux nations. Son objectif principal résidait dans le renforcement des liens économiques et commerciaux, ainsi que dans la recherche de nouvelles opportunités de coopération entre ces deux entités.

#### 2. Enjeux

La mission économique entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Brésil a permis d'aborder des enjeux majeurs :

- Diversification de l'économie congolaise : Malgré sa richesse en ressources naturelles, l'économie de la RDC demeure excessivement dépendante de l'exportation de matières premières. La mission économique a favorisé les discussions sur les moyens de diversifier cette économie, notamment en stimulant les investissements dans les secteurs manufacturier et agricole.
- Promotion des investissements brésiliens en RDC : En tant que puissance économique dotée d'un secteur privé dynamique, le Brésil a l'opportunité de consolider sa présence en RDC. La mission économique a eu pour objectif de promouvoir les investissements brésiliens dans des domaines clés tels que les infrastructures, l'agriculture, l'énergie et les ressources naturelles.
- Coopération dans les secteurs de la santé et de l'éducation : La RDC et le Brésil partagent un intérêt mutuel pour le développement des domaines de la santé et de l'éducation. Cette mission économique a favorisé les discussions sur les opportunités de collaboration dans ces secteurs cruciaux.

#### 3. Défis

Lors de la mission économique entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Brésil, d'importants défis ont également été identifiés :

Gouvernance et corruption : En tant que pays en développement, la RDC fait face à des défis persistants en matière de gouvernance et de corruption. Ces problèmes ont le potentiel de décourager les investissements étrangers, constituant un obstacle majeur au progrès économique.

Instabilité politique : L'histoire de conflits et d'instabilité politique de la RDC demeure un obstacle significatif pour les investissements étrangers. Cette instabilité génère une incertitude qui limite la confiance des investisseurs étrangers dans un climat propice aux affaires.

Infrastructures limitées : Les infrastructures insuffisantes en RDC entravent l'accès aux marchés et aux ressources. Ce manque d'infrastructures adéquates limite les opportunités commerciales et le développement économique du pays.

#### 4. Possibilités

La mission économique entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Brésil a révélé des opportunités stratégiques :

- **Marché en expansion** : Avec une population dépassant les 90 millions d'habitants, la RDC représente un marché en pleine croissance, offrant un potentiel considérable pour les entreprises brésiliennes cherchant à élargir leurs activités commerciales.
- **Ressources naturelles abondantes** : Dotée de ressources naturelles significatives, incluant des minerais précieux, du pétrole et du gaz, la RDC présente des opportunités d'investissement attrayantes pour les entreprises brésiliennes, ouvrant des portes pour des partenariats solides et durables.
- **Collaboration mutuelle** : Les deux pays partagent un engagement en faveur du développement durable et de la lutte contre le changement climatique, offrant des pistes de coopération étroite dans des initiatives conjointes visant à construire un avenir plus vert et plus résilient.

## 5. Conclusion

La mission économique entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Brésil a été couronnée de succès. Cette rencontre a été un levier essentiel pour consolider les relations économiques et commerciales entre les deux nations, et elle a dévoilé de nouvelles perspectives de coopération. La concrétisation des accords conclus lors de cette mission revêt une importance cruciale pour matérialiser les opportunités d'investissement identifiées, cimentant ainsi un avenir économique commun prometteur.

## 6. Recommandations

Afin d'atteindre les objectifs de la mission économique entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Brésil, il est impératif de prendre en considération les recommandations suivantes :

- Le renforcement de la gouvernance et la lutte contre la corruption sont des piliers incontournables pour instaurer un climat propice aux investissements.
- La stabilité politique demeure un élément indispensable pour attirer les investisseurs étrangers.
- L'amélioration de l'infrastructure est essentielle pour faciliter les échanges commerciaux et encourager les investissements.
- La promotion des opportunités d'affaires revêt une importance cruciale pour sensibiliser les entreprises brésiliennes aux débouchés offerts par le marché congolais.

En suivant ces recommandations, la RDC et le Brésil pourront exploiter pleinement leurs relations économiques et commerciales, catalysant ainsi le développement et la prospérité de leurs deux nations.



### 2.3. Dynamique des prix

Durant le mois d'octobre 2023, les prix ont globalement évolué à la hausse comparativement à septembre 2023. Comme l'indique le tableau ci-dessous, le rythme d'évolution de prix s'est accéléré en octobre 2023.

Pour ce qui est du taux d'inflation hebdomadaire, il s'est situé à 0,25% à la quatrième semaine du mois d'octobre 2023, soit une hausse de 138,86% comparée à celui enregistré à la clôture de septembre 2023 où ce taux s'était fixé à 0,11%.

Quant au taux d'inflation cumulée, il s'est fixé à 18,97% à la quatrième semaine d'octobre 2023 contre 18,11% réalisé un mois plus tôt, soit une variation négative de 4,72%.

S'agissant de l'inflation en glissement annuel, elle s'est située à 21,66% à la quatrième semaine d'octobre 2023 contre 21,86% un mois plus tôt, soit une baisse de 0,94%. A ce rythme, il est attendu un niveau d'inflation de 23,37% en fin d'année 2023 contre 13,13% réalisé une année plus tôt (2022).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'inflation en octobre 2023.

**Tableau 1 : Évolution de l'inflation (octobre 2023)**

	Inflation hebdomadaire	Inflation cumulée	Inflation en glissement annuel	Inflation annualisée
Semaine 1	0,10	18,23	21,69	24,32
Semaine 2	0,16	18,42	21,60	23,92
Semaine 3	0,21	18,67	21,58	23,60
Semaine 4	0,25	18,67	21,66	23,37

Source : BCC, octobre 2023.

### 2.4. Taux de change et réserves de change

Au cours d'octobre 2023, le taux de change s'est déprécié sur le marché interbancaire où il s'est établi à 2 598,45 à la quatrième semaine du mois contre 2 487,16 en fin septembre 2023, soit une dépréciation de 4,47%.

Sur le marché parallèle, le taux de change s'est situé à 2 591,25 à la quatrième semaine d'octobre 2023 contre 2 546,67 un mois plus tôt, soit une dépréciation de 1,75%.

**Tableau 2 : Évolution du taux de change (octobre 2023)**

	Clôture septembre 2023	S1	S2	S3	S4	Variation Septembre 2023 – Octobre 2023
Marché interbancaire	2 487,16	2 500,67	2 510,35	2 552,33	2 598,45	4,47%
Marché parallèle	2 546,67	2 547,92	2 558,34	2 590,00	2 591,25	1,75%

Source : BCC

S'agissant des réserves de change, elles ont légèrement augmenté comparativement à septembre 2023. En effet, les réserves de change se sont situées à 4,59 milliards d'USD en octobre 2023, soit une hausse de 2,29% comparativement au mois précédent où elles s'étaient

situées à 4,49 milliards d'USD. Rapporté en nombre de mois d'importations, la couverture des importations par les réserves de changes est passée de 2,43 mois à 2,48 mois entre fin septembre 2023 et la quatrième semaine d'octobre 2023, soit une hausse de 2,06%.

**Tableau 3 : Évolution des réserves de change**

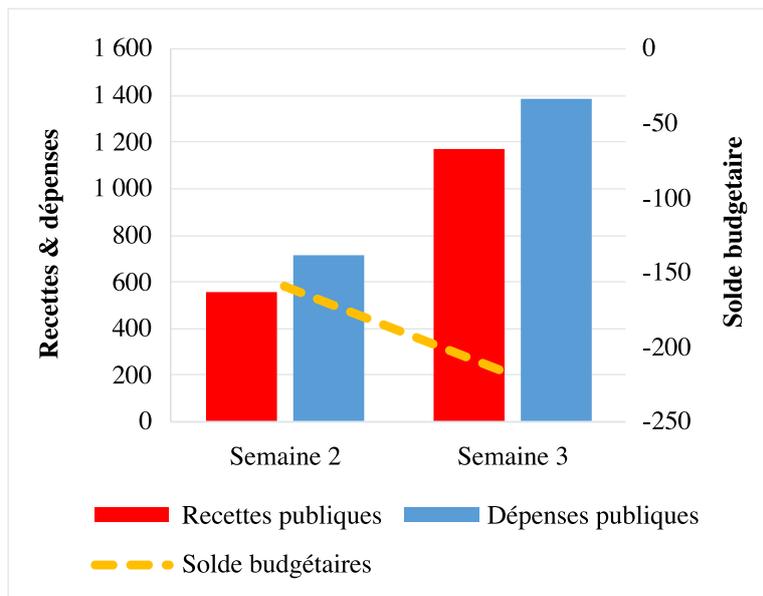
	Septembre 2023	S1	S2	S3	S4	Variation septembre 2023 – octobre 2023
En milliards de USD	4,49	4,45	4,92	-	4,59	2,29%
En mois d'importations	2,43	2,41	2,66	-	2,48	2,06%

## 2.5 Finances publiques

Au cours de la quatrième semaine d'octobre 2023, le compte des opérations s'est clôturé avec un déficit de 218 414 millions de CDF. Les recettes publiques

ont totalisé 1 168 769 millions de CDF, tandis que les dépenses ont été estimées à 1 387 183 millions de CDF. À ce jour, le solde cumulé demeure négatif, s'élevant à 2 029 021 millions de CDF.

**Figure 10 » ÉVOLUTION DE RECETTES PUBLIQUES, DE DÉPENSES PUBLIQUES AU COURANT DU MOIS D'OCTOBRE 2023 (EN MILLIONS DE CDF)**

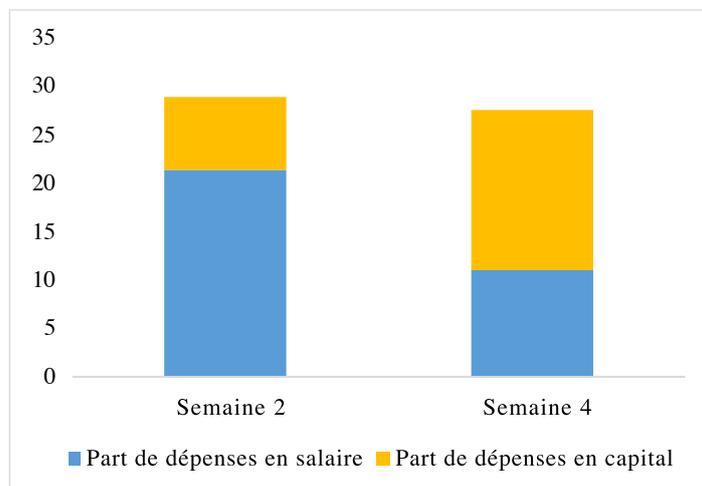


Source : Ministère des Finances, CTR.

Les dépenses publiques du mois d'octobre 2023 ont connu une diminution significative par rapport au mois précédent, s'élevant à 1 387 183 millions de CDF par rapport à 1 715 094 millions de CDF. Une part importante des ressources de l'État est allouée aux

frais de fonctionnement des institutions publiques, tandis que le reste est consacré à la rémunération des fonctionnaires de l'État ainsi qu'aux investissements en capital.

**Figure 11 » ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE DÉPENSES PUBLIQUES (EN%)**

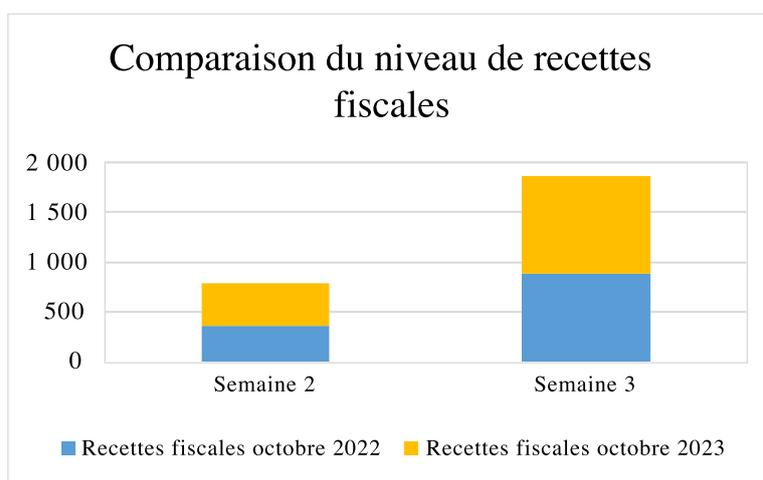


Source : Ministère des Finances, CTR.

Au cours de la quatrième semaine du mois de septembre 2023, environ 11% des dépenses publiques ont été alloués à la rémunération des fonctionnaires, tandis que seulement 16,6% ont été consacrés aux investissements. Ces chiffres témoignent d'une allocation insuffisante des ressources pour répondre aux besoins essentiels de la population congolaise, et le gouvernement devra prendre des mesures pour augmenter de manière significative la part des investissements.

Il est important de souligner que le paiement des salaires des fonctionnaires est de plus en plus retardé, voire échelonné sur le mois suivant, ce qui a un impact sur la consommation de ces travailleurs. En conséquence, certaines dépenses prévues pour le mois en question sont automatiquement reportées au mois suivant. Des efforts doivent être déployés pour assurer le paiement des salaires en temps voulu.

**Figure 12 » ÉVOLUTION DE RECETTES FISCALES (EN MILLIONS DE CDF)**



Source : Ministère des Finances, CTR

Les recettes fiscales du mois d'octobre 2023 ont dépassé celles enregistrées au mois d'octobre 2022. En effet, la mobilisation des recettes pour octobre 2023 s'est élevée à 975 990 millions, contre 889 010 millions en octobre 2022. Ces chiffres témoignent des progrès réalisés dans la collecte des recettes publiques.

croissants de la population congolaise. En allouant davantage de ressources aux services publics, aux infrastructures, à l'éducation, à la santé et à d'autres secteurs essentiels, le gouvernement pourra contribuer à améliorer les conditions de vie des citoyens et stimuler le développement socio-économique du pays.

Cependant, il est essentiel que le gouvernement maintienne ses efforts dans la mobilisation des recettes publiques afin de pouvoir répondre aux besoins

## 2.6. Evolution de la situation politique

Le mois d'octobre 2023 a été marqué par plusieurs événements politiques en République démocratique du Congo : (i) le processus électoral en cours ; (ii) les conflits persistants dans l'Est du pays ; (iii) les répercussions suite aux déclarations du Général John Numbi ; (iv) le décès du Député national honoraire Ne Muanda Nsemi.

Plus explicitement, ces faits se présentent comme ci-dessous :

### 1. Le processus électoral en RDC

En octobre 2023, à trois mois des élections présidentielles en RDC, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a convoqué l'électorat pour le scrutin du 20 décembre. Le bureau pour les candidatures a été ouvert du 9 septembre au 8 octobre, recevant plusieurs candidatures. Après examen, la CENI a validé 24 candidatures, devant être confirmées par la Cour constitutionnelle.

Parmi les 24 candidatures acceptées pour l'élection présidentielle, seize sont indépendantes, six présentées par des partis politiques et deux issues de regroupements politiques. Cette étape constitue un premier filtrage, où la CENI vérifie la conformité des documents requis. En 2018, deux candidats avaient été recalés par la CENI, dont l'actuel ministre de la Défense Jean-Pierre Bemba et l'ex-Premier ministre Adolphe Muzito.

La liste provisoire des candidatures comprend des noms tels que Moïse Katumbi Chapwe, Martin Fayulu Madidi, et Adolphe Muzito Fumutshi. Cependant,

certains opposants, comme Matata Ponyo et Moïse Katumbi, subissent une forte répression à l'approche des élections. L'ambassadrice des États-Unis aux Nations unies a relevé ces préoccupations devant le Conseil de sécurité.

Concernant Matata Ponyo, des problèmes judiciaires liés à un projet de parc agro-industriel de Bukanga Lonzo sont évoqués, mais des allégations sans preuves concrètes ont été mises en lumière. Moïse Katumbi fait face à des difficultés, notamment la détention de son proche collaborateur Salomon Kalonda.

En parallèle, Martin Fayulu, initialement opposé à déposer les candidatures par manque d'audit du fichier électoral par la CENI, a finalement officialisé sa candidature. Corneille Nangaa, ancien président de la CENI, a émis des critiques envers Félix Tshisekedi, remettant en question son accession au pouvoir.

L'opposition se prépare à présenter un candidat commun pour affronter le président sortant. Des tensions et débats internes émergent, notamment entre Martin Fayulu et d'autres membres de l'opposition.

Des contestations ont été soulevées concernant la nationalité de certains candidats, comme Moïse Katumbi, à laquelle la Cour constitutionnelle a été saisie. Cependant, la Cour a rejeté la requête visant à invalider la candidature de Moïse Katumbi pour l'élection présidentielle de décembre. De même, une requête similaire pour invalider la candidature de Félix Tshisekedi a été jugée recevable mais non fondée par la Cour constitutionnelle.



Source : #Google image libre de droit d'exploitation.

## 2. Les conflits dans l'Est de la RDC

En octobre 2023, à trois mois des élections présidentielles en République démocratique du Congo (RDC), la cheffe de la Mission des Nations unies pour la stabilisation (Monusco), Bintou Keita, a souligné devant le Conseil de sécurité la persistance de l'instabilité dans l'est de la RDC. Elle a mentionné la nécessité continue de protéger les civils et souligné que les conflits dans cette région requièrent des solutions politiques et régionales concertées.

Elle a évoqué la poursuite des processus de paix, mais à un rythme réduit, et a souligné le soutien prêté par la Monusco aux initiatives régionales. Bintou Keita s'est montrée encouragée par la visite de l'ancien président kényan Uhuru Kenyatta à Goma début juillet, soulignant l'importance de profiter de la trêve entre les FARDC et le M23 pour mettre en œuvre les mesures de confiance et suivre les recommandations des consultations politiques.

Elle a souligné l'importance des réformes du secteur de la sécurité congolais et le besoin d'adopter, de financer et de mettre en œuvre le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (P-DDRCS) pour la stabilité. Trois plans opérationnels ont été adoptés pour l'Ituri, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu.

Parallèlement, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est dit encouragé par la trêve entre le M23 et les FARDC, mais préoccupé par l'augmentation des affrontements entre le M23 et d'autres groupes armés. Il a condamné l'occupation illégale par le M23 de territoires dans le Nord-Kivu et souligné le rôle essentiel de la Monusco pour soutenir les processus de Luanda et de Nairobi.

L'ancien président kényan, Uhuru Kenyatta, a condamné l'escalade des violences dans les territoires de Masisi et de Rutshuru, exhortant toutes les parties impliquées à cesser les hostilités pour permettre un accès humanitaire continu.



Le ministre congolais de la Défense, Jean-Pierre Bemba, a dénoncé l'occupation de territoires dans le Nord-Kivu par l'armée rwandaise, affirmant que cela fait partie d'un plan visant à saboter les efforts de paix et de développement de la RDC.

Le président Félix Tshisekedi a annoncé progressivement l'allègement de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, rétablissant l'autorité civile et levant les restrictions de liberté, telles que le couvre-feu.

Par ailleurs, l'ambassade des États-Unis à Kinshasa a souligné la nécessité d'une solution politique plutôt que militaire pour la crise, menaçant de sanctions ceux qui sapent la paix et la sécurité dans l'est de la RDC.

La situation reste tendue entre les jeunes patriotes appelés "Wazalendo" et les rebelles du M23. Les Wazalendo s'opposent aux efforts de la Monusco et réaffirment leur droit de défendre leur pays contre l'occupation rwandaise déguisée en M23.

### Comprendre la crise dans l'Est de la République démocratique du Congo



### 3. Les réactions après la sortie médiatique du Général John Numbi

En octobre 2023, à trois mois des élections présidentielles en République démocratique du Congo (RDC), l'ancien chef de la police et de l'Inspection générale des forces armées, le général John Numbi, exprime ses préoccupations sur la qualité du processus électoral depuis l'exil. Il affirme que la participation de Félix Tshisekedi dans un dialogue est essentielle pour établir de nouvelles bases démocratiques.

Dans une vidéo, John Numbi critique le bilan de Tshisekedi, évoquant les élections de 2018 et les efforts pour parvenir à une passation pacifique du pouvoir. Il accuse Tshisekedi de saper le système qui l'a porté au pouvoir et déplore la corruption, le tribalisme, la prédation des richesses du pays, ainsi que des problèmes socio-économiques apparus sous son mandat.

Numbi souligne l'utilisation de la justice à des fins politiques, les assassinats, et l'affaiblissement des institutions démocratiques. Il dénonce la musellement de la presse, la violation des droits de l'homme et le non-respect des accords politiques.

Il estime que les élections de 2023 sont sujettes à une tricherie organisée pour favoriser les partisans de Tshisekedi et met en cause la CENI, déplorant sa tribalisation dans le processus électoral.

John Numbi critique la légitimité de Tshisekedi en remettant en cause l'accord qui a permis son accession au pouvoir. Il appelle à une transition sans la participation de Tshisekedi pour des élections crédibles.

Les réactions ne se sont pas fait attendre : des personnalités politiques, des porte-paroles présidentiels et des représentants d'organisations ont condamné ses déclarations, considérant Numbi comme un fugitif, et

mettant en doute sa crédibilité. Certains responsables politiques soutiennent Félix Tshisekedi, rejetant les accusations portées par John Numbi et soulignant le rôle du peuple dans l'accession au pouvoir de Tshisekedi.

Ces échanges verbaux ont engendré des tensions politiques et des avertissements quant à l'impact potentiel des propos de Numbi sur la stabilité politique du pays.

### 4. La mort du Député national honoraire Ne Muanda Nsemi

Le mercredi 18 octobre 2023, Zacharie Badiengila, connu sous le nom de Ne Muanda Nsemi et leader du mouvement politico-religieux Bundu Dia Mayala (BDM), est décédé au centre Nganda à l'âge de 77 ans, à la suite d'une longue maladie. Sa mort a suscité diverses réactions suite à son décès.

Cet ancien député a été emprisonné à plusieurs reprises sous le régime de Joseph Kabila, se distinguant par son parcours controversé. Après deux ans de cavale à la suite de son évasion de la prison de Makala, il était réapparu le 6 mai 2019.

Ne Muanda Nsemi avait adopté des positions à la fois critiques et de soutien envers le régime de Félix Tshisekedi. Il avait été visité par le secrétaire général de l'UDPS, Augustin Kabuya, qui lui avait offert un cadeau. Sa mort a plongé ses partisans, les Makesa, dans la tristesse.

Augustin Kabuya, Secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), a exprimé ses condoléances et rendu hommage à Ne Muanda Nsemi, soulignant son rôle dans le renforcement du partenariat entre le BDM et l'UDPS/Tshisekedi. Il a présenté ses sincères condoléances à la famille



biologique et politico-religieuse de Ne Muanda Nsemi ainsi qu'à la communauté Ne-Kongo.

De son côté, le député national Nsingi Pululu a appelé la famille de Zacharie Badiengila à ne pas embaumer le corps du défunt, arguant qu'il n'était pas un homme ordinaire. Il a mentionné des discussions antérieures où Ne Muanda Nsemi aurait évoqué des propos sur son successeur et des rituels pour son passage à l'orient éternel.

Le Premier ministre honoraire, Adolphe Muzito, a regretté la disparition de Ne Muanda Nsemi, soulignant son engagement pour préserver la culture Kongo, malgré des controverses liées à son mouvement politico-religieux.

Denis Mukwege, prix Nobel de la paix, a exprimé sa tristesse et qualifié la mort de Ne Muanda Nsemi comme une perte pour la nation congolaise, témoignant sa compassion à sa famille biologique, politique et spirituelle.

Le gouverneur du Kongo-Central, Guy Bandu Ndungidi, ainsi que d'autres personnalités de la province ont également salué la mémoire de Zacharie Badiengila, reconnaissant son leadership et appelant à l'unité pour préserver les valeurs qu'il a léguées à la communauté Kongo.

# 3. Perspectives politiques et économiques

## Sur le plan politique

Les observateurs politiques considèrent la période précédant l'élection présidentielle du 20 décembre comme tumultueuse. La phase d'enregistrement des candidatures, ouverte le 9 septembre par la Commission électorale (CENI) et clôturée le 8 octobre 2023, marque le début du compte à rebours. Cette élection, prévue le 20 décembre, s'accompagnera du scrutin pour les députés nationaux et provinciaux ainsi que des conseillers communaux. Félix Tshisekedi, actuel président et candidat à sa réélection, vise un second mandat autorisé par la Constitution.

Toutefois, le chemin vers la victoire se révèle semé d'obstacles en raison d'un contexte politique, social et économique instable dans un pays de près de 100 millions d'habitants. L'opposition se manifeste à travers des figures notables telles que Martin Fayulu, Moïse Katumbi, Matata Ponyo, Denis Mukwege et d'autres. L'idée d'une candidature commune de l'opposition pour défier Tshisekedi est suggérée.

À quelques mois des élections, des tensions politiques se manifestent : interdictions ou répressions de manifestations, harcèlement judiciaire, incarcération de journalistes et escalade des conflits à l'est du pays.

Certains observateurs politiques et membres de la société civile estiment que ces élections, prévues pour décembre 2023, risquent de précipiter le chaos dans le contexte actuel. Les raisons de frustration incluent des problèmes liés à la CENI, des lois électorales contestées, des irrégularités dans le processus électoral, et un manque de transparence budgétaire.

Les manifestations précédentes ont été sévèrement réprimées, et les acteurs civils expriment leur inquiétude quant à la possibilité de la tenue des élections. Ils se demandent si ces élections pourraient marquer la fin de la RDC, remettant en question le soutien des organisations internationales malgré les nombreuses irrégularités. L'avenir politique de la RDC semble incertain, et la suite des événements sera révélatrice.

Les perspectives économiques de la République démocratique du Congo (RDC) en 2024 sont mitigées. D'une part, le pays dispose d'un potentiel économique important, notamment dans le secteur minier, agricole et forestier. D'autre part, la RDC fait face à de nombreux défis, notamment l'instabilité politique, la corruption et la pauvreté.

## Croissance économique

Les projections de croissance économique pour la RDC en 2024 sont de 6,8 %, selon la Banque mondiale. Cette croissance serait tirée par le secteur minier, qui devrait continuer à bénéficier de la hausse des prix des matières premières. Le secteur agricole devrait également bénéficier des efforts du gouvernement pour améliorer la production agricole.

## Inflation

L'inflation est un autre défi majeur pour la RDC. En octobre 2023, l'inflation en glissement annuel aurait atteint 10,67%, selon les projections de Congo Challenge. Cette inflation est principalement due à la



hausse des prix des produits alimentaires, des produits pétroliers et des services.

### **Finances publiques**

Les finances publiques de la RDC sont également sous pression. En octobre 2023, le déficit budgétaire aurait atteint 79,8 milliards de CDF, selon les projections de Congo Challenge. Ce déficit serait principalement dû à la baisse des recettes fiscales et à la hausse des dépenses publiques.

En conclusion, les perspectives économiques de la RDC en 2024 sont mitigées. La croissance économique devrait être soutenue par le secteur minier, mais l'inflation et les finances publiques restent des défis majeurs. Le gouvernement devra prendre des mesures pour relever ces défis afin de garantir une croissance économique durable et inclusive.

Pour améliorer les perspectives économiques de la RDC, le gouvernement devra s'attaquer aux défis suivants :

- L'instabilité politique : La RDC doit mettre en place des institutions politiques stables et inclusives afin d'attirer les investissements étrangers.
- La corruption : La RDC doit lutter contre la corruption afin de garantir une bonne gouvernance et une utilisation efficace des ressources publiques.
- La pauvreté : La RDC doit investir dans l'éducation, la santé et les infrastructures afin de réduire la pauvreté et améliorer le niveau de vie de la population.

Si le gouvernement parvient à relever ces défis, la RDC a le potentiel de devenir une puissance économique majeure en Afrique.



# DIFFERENTES PUBLICATIONS DE CONGO CHALLENGE

## 1. REVUE CONGO CHALLENGE (LE SEMESTRIEL)

Le Semestriel (Revue Congo Challenge) est un périodique scientifique complètement désintéressé, publié chaque semestre, avec pour objectif principal de promouvoir des études scientifiques visant à contribuer à l'avancement des connaissances en sciences économiques et à offrir aux opérateurs économiques ainsi qu'aux décideurs politiques, un ensemble des recettes susceptibles d'éclairer leur prise de décision ou de justifier suivant une base scientifique avérée leur prise de décision.



## 2. BULLETIN QUADRIMESTRIEL

La présente publication paraît chaque trimestre et offre un aperçu général et précis sur les évolutions économique et politique au niveau national, régional et mondial. Il permet au lecteur d'ajuster ses prévisions en fonction des évolutions observées ou de faire des anticipations tenant compte du paquet d'informations disponibles.



### 3. LE MENSUEL

La présente publication paraît chaque mois, elle offre un aperçu factuel des indicateurs économiques et présente les faits saillants ayant caractérisé la situation politique mensuelle du pays.



## 4. RAPPORTS ANNUELS



## MODULES D'INTERVENTION DE CONGO CHALLENGE

1. Formation
2. Assistance
3. Conseil
4. Lobbying
5. Réalisation des études
6. Organisation des conférences
7. Appui au management de qualité
8. Appui à la conception des programmes économiques du gouvernement
9. Appui aux politiques de mobilisation des recettes publiques
10. Appui stratégique aux gouvernements dans le suivi-évaluation des programmes économiques
11. Contrôle-qualité des travaux

## LES VALEURS DE CONGO CHALLENGE

Congo Challenge croit aux valeurs cardinales dont il se veut le véhicule.  
Ces valeurs reposent sur :

- L'abnégation ;
- Le sacrifice ;
- Le travail acharné.

Aussi, les ambitions du Think tank sont traduites à travers trois vertus que sont :

- L'éthique ;
- La morale ;
- La bonne gouvernance.

## Comment tenir en laisse une bande de « nègres » ?

Tu isolés les plus vaillants en les diabolisant et tu promeus les plus médiocres en leur octroyant des privilèges indus. Conscient de cette escroquerie, ces derniers seront encore plus agressifs envers les premiers pour préserver leurs privilèges.

**Dixit Machiavel**



ÉVOLUTION DE LA SITUATION  
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Mensuel Numéro 78

Publié en Novembre 2023

Novembre 2023. Copyright©CongoChallenge2023  
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyoya Sita, 5ème étage, local 501,  
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003

[www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd](http://www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd)